



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

## Centre Hospitalier d'Ernée

Approuvé en Conseil de Surveillance du 14/10/2025

## **Chapitre I. Gouvernance**

1.	CONSEIL DE SURVEILLANCE .....	5
2.	DIRECTOIRE.....	6
3.	COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT.....	7
4.	FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL.....	8
5.	COMITE SOCIAL D'ETABLISSEMENT.....	9
6.	COMMISSION DES USAGERS.....	10
7.	COMMISSION DES SOINS INFIRMIERS DE REEDUCATION ET MEDICO-TECHNIQUES .....	11
8.	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.....	12
9.	AUTRES INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL.....	14

## **Chapitre II. Activité de soins et vie sociale**

1.	COORDINATION GENERALE DES SOINS .....	15
2.	ACTIVITE MEDECINE.....	17
3.	ACTIVITE SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION .....	22
4.	PSYCHOLOGUE – SECTEUR SANITAIRE ET EHPAD : SERVICE OLIVIERS, ORANGERS.....	27
5.	ACTIVITE EHPAD – ACCUEIL DE JOUR – PASA .....	29
6.	PSYCHOLOGUE – SECTEUR EHPAD .....	40
7.	POLE VIE SOCIALE.....	42
8.	POLE REEDUCATION/READAPTATION .....	45
9.	SSIAD .....	49
10.	PSYCHOLOGUE – SSIAD & EHPAD LES GLYCINES .....	51

## **Chapitre III. Pôle expertise et Pharmacie**

1.	POLE EXPERTISE .....	53
2.	PHARMACIE .....	56

## **Chapitre IV. Activité Technique, Logistique et de Sécurité**

1.	SERVICES LOGISTIQUE.....	59
2.	SERVICES TECHNIQUES .....	60
3.	SERVICES BLANCHISSERIE .....	61
4.	SERVICE RESTAURATION.....	62
5.	SERVICE BIONETTOYAGE .....	63
6.	SECURITE INCENDIE, PREVENTION DES BIENS ET DES PERSONNES .....	64

## **Chapitre V. Activité de ressources et de gestion**

1.	DIRECTION .....	65
2.	SERVICE QUALITE & GESTION DES RISQUES .....	67
3.	SERVICE FINANCES ET ADMISSIONS .....	71
4.	SECRETARIAT MEDICAL & INFORMATION MEDICALE.....	73
5.	SERVICE RESSOURCES HUMAINES.....	74
6.	SERVICE ECONOMIQUE ET LOGISTIQUE .....	76

## EDITORIAL

L'année 2024 aura été celle du mouvement et d'un nouvel élan pour le Centre Hospitalier d'Ernée. Elle a marqué une étape décisive dans la relance des projets et dans la construction de notre avenir collectif.

Dès le 1er janvier, l'arrivée d'une nouvelle direction a permis de redynamiser les chantiers institutionnels mis en suspens pendant l'année d'intérim 2023. 2024 a été marquée par plusieurs événements structurants :

- la visite de certification HAS, conclue par une certification de l'établissement,
- la validation d'un ambitieux projet de réhabilitation de 35 M€,
- le lancement des travaux préparatoires du Projet d'Établissement 2025-2029,
- le dépôt des dossiers d'autorisation en Médecine et en Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).

Grâce à l'engagement constant des équipes et aux travaux en faveur de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels, l'établissement a pu programmer, dès fin 2024, la réouverture du service SMR D en janvier 2025.

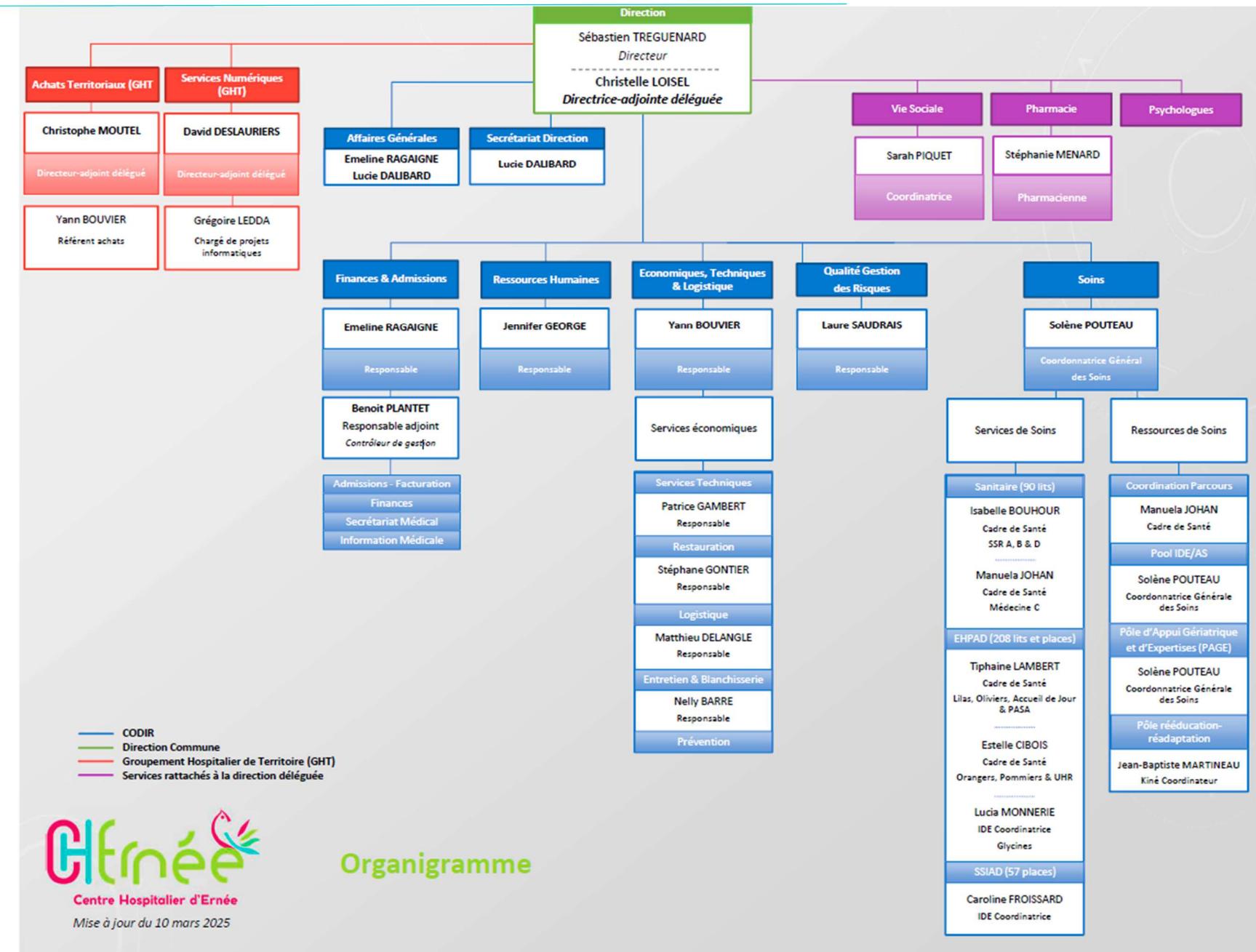
L'activité a toutefois connu un léger repli en Médecine et en SMR, en raison de la fermeture temporaire d'un service de 13 lits sur une année complète. Malgré cela, les taux d'occupation demeurent élevés dans tous les secteurs, notamment à l'EHPAD qui affiche un taux supérieur à 98 %.

Pour la première fois, le résultat financier se dégrade et fait apparaître un déficit consolidé de -423 000 € avec une disparité entre un budget principal excédentaire et des budgets annexes (EHPAD et SSIAD) déficitaires.

En parallèle, les travaux menés tout au long de l'année avec l'ARS et le Conseil départemental ont permis de définir une trajectoire financière assurant la viabilité du projet. Cette dernière a conduit à la validation du projet architectural du secteur médico-social en novembre 2024, puis de celui du secteur sanitaire début 2025. Ces validations ouvrent la voie à un vaste programme de travaux échelonnés entre 2027 et 2030, tandis que les années 2025 et 2026 seront consacrées au concours architectural et aux phases d'études.

Ainsi, 2024 aura été une année charnière, conjuguant transformation, préparation et engagement collectif, pour inscrire durablement l'établissement dans une dynamique de progrès au service des usagers et des professionnels.

## Organigramme Général au 31/12/2024



## **Chapitre I. Gouvernance – Les instances**

### **1. Conseil de Surveillance**

#### **a. Composition au 31/12/2024**

NOM - PRENOM	FONCTION
<b>MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE</b>	
<b>Représentants des collectivités territoriales</b>	
Mme ARCANGER Jacqueline	Maire d'Ernée, Présidente
M. LIGOT Gilles	Représentant de la Communauté de Communes du Pays de l'ERNEE
M. TARLEVE Claude	Conseiller Départemental
<b>Représentants des personnels médicaux et non médicaux</b>	
Dr DE MAYNARD Hugues	Représentant de la CME
En attente de désignation	Représentant CSIRMT
Mme WIILY Gaëlle	Représentant CFDT
<b>Personnes qualifiées</b>	
En attente de désignation	Représentante des usagers désigné par le préfet
M. LEBIGOT Maxime	Représentant des usagers désigné par le préfet
En attente de désignation	Représentant des usagers désigné par l'ARS
<b>MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE</b>	
Dr SAINZ TORRES Thomas	Médecin, Président de CME
Dr REBILLARD Emmanuel	Médecin, Représentant de la CME au GHT
M. JUMEL Jérôme	Directeur Général ARS
Mme BONNET Caroline	Représentant CPAM
Mme SOUTY FOUCault Nathalie	Représentant MSA
Mme FRETIGNE Jacqueline	Représentante des familles au CVS
M. HAMEAU Gervais	Maire de Montenay
<b>ASSISTENT</b>	
Mr TREGUENARD Sébastien	Directeur
Mme JOUET Valérie	Représentant ARS
Mme BODELLE Béatrice	Trésorier
	Membres du Codir
<b>Secrétariat</b>	
Mme DALIBARD Lucie	Assistante de Direction

#### **b. Rôle et missions**

Le Conseil de surveillance a pour missions principales de se prononcer sur la stratégie de l'établissement et d'exercer à son égard le contrôle permanent de sa gestion.

Il délibère notamment sur le projet d'établissement, les conventions constitutives du centre hospitalier, le compte financier et l'affectation des résultats, toute mesure relative à une communauté hospitalière de territoire ou projet de fusion, le rapport annuel d'activité, etc. Il donne son avis sur la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques, les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers, le règlement intérieur ainsi que sur les acquisitions-cessions –affectations-baux relatifs à des biens et contrats de partenariats...

Il peut opérer les vérifications et les contrôles qu'il juge opportun et peut se faire communiquer les documents qu'il estime nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Il entend le directeur sur l'état prévisionnel des dépenses et des recettes (EPRD) et le programme d'investissement.

### c. Date de réunions

Dates des réunions
11/01/2024
26/03/2024
25/06/2024
15/10/2024
17/12/2024

## 2. Directoire

### a. Composition au 31/12/2024

Nom - Prénom	Fonction
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	
Christelle LOISEL	<b>Directrice déléguée</b>
Dr SAINZ-TORRES	<b>Vice-président du Directoire Médecin libéral, Président de CME</b>
Solène POUTEAU	<b>Coordonnateur Général des Soins, Présidente de la CSIRMT</b>
<b>Membres du personnel médical et pharmaceutique</b>	
Bruno BERDIN	<b>Pharmacien biologiste, Président de la CMG du GHT 53</b>
Karim KOHIL	<b>Médecin autorisé, coordonnateur SSR</b>
Laurent MOURIC	<b>Médecin autorisé</b>
Emmanuel REBILLARD	<b>Médecin autorisé, représentant de la CME au GHT</b>
<b>Personnalité qualifié</b>	
Loïc JAMOTEAU	<b>Représentant des usagers</b>
<b>Membres du personnel non médical</b>	
Jean-Baptiste MARTINEAU	<b>Kinésithérapeute coordinateur</b>
<b>Membre de la Direction</b>	
Emeline RAGAIGNE	<b>Responsable finances &amp; admissions</b>
<b>Secrétariat</b>	
Lucie DALIBARD	<b>Assistante de Direction</b>

### b. Rôle et missions

Le Directoire est une instance chargée de l'élaboration de la stratégie médicale et de la politique de gestion. Elle appuie et conseille le Directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement.

Instance collégiale, le Directoire est un lieu d'échange des points de vue gestionnaires, médicaux et soignants (la présidente de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques en est membre de droit). Le Président du directoire est le Directeur. Le vice-président du Directoire est le Président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME).

### c. Date de réunions

Dates des réunions
12/03/2024
06/06/2024
03/10/2024
28/11/2024

### **3. Commission Médicale d'Etablissement**

#### **a. Composition au 31/12/2024 – Suite élection des membres le 11/10/2024**

Nom - Prénom	Fonction
<b>Présidence</b>	
Dr SAINZ-TORRES,	Médecin autorisé, Président
Dr KOHIL	Médecin autorisé, Vice-Président
Mme MENARD Stéphanie	Pharmacien
Dr DE MAYNARD	Médecin autorisé
Dr REBILLARD	Médecin autorisé, Représentant de la CME au GHT
<b>Membres à voix consultative</b>	
Christelle LOISEL	Directrice déléguée
Solène POUTEAU	Coordonnateur général des soins, présidente de la CSIRMT
Magali GONTIER-MOUSSAY	Représentante du personnel
DR CREUZE	Médecin autorisée
Dr DOUETTE	Médecin autorisée
Dr FUZEAU	Médecin Conseil MSA
Dr LABUSSIERE	Médecin Conseil CPAM
Dr HERRERA-CAMPOS	Médecin autorisée
Dr JAPIN	Médecin autorisée
Dr LE MONNIER	Médecin autorisée
Dr MARINONI	Médecin autorisée
Dr PILORGE	Médecin autorisée
Laure SAUDRAIS	Ingénieur Qualité Gestion des Risques
<b>Secrétariat</b>	
DALIBARD Lucie	Assistante de Direction

#### **b. Rôle et missions**

La Commission Médicale d'Etablissement est l'instance de cohésion, de débat et de propositions de la communauté médicale, pharmaceutique, odontologique et maïeutique.

- Elle participe à la coordination des pratiques et des décisions de l'établissement, en termes de projets et d'organisation de prise en charge des patients ;
- Elle contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins (ex. : sécurité transfusionnelle, sécurité du médicament, etc.) ;
- Elle contribue à l'élaboration des projets relatifs aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients (ex. : permanence et continuité des soins, etc.)

Instance consultative, elle rend son avis sur les matières la concernant dans des conditions fixées par décret (ex. : projet d'établissement, compte financier et affectation des résultats, modalités d'accueil et d'intégration des professionnels et étudiants, etc.)

#### **c. Date de réunions**

Dates des réunions
12/03/2024
11/06/2024
12/11/2024
11/12/2024

## 4. Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

### a. Composition au 31/12/2024

Nom – Prénom	Fonction
Mme Christelle LOISEL	Directrice déléguée
Dr Véronique QUESTE	Médecin du travail
M. Yann BOUVIER	Responsable services économiques et logistiques
Mme Solène POUTEAU	Coordonnateur Général des Soins
Mme Jennifer GEORGE	Responsable RH
Mme Laure SAUDRAIS	Responsable Qualité Gestion des Risques
Dr Thomas Sainz-Torres	Représentant de la CME
Mme Christine JUPIN	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Fabienne PAILLARD	Représentante du Personnel – CFDT - secrétaire suppléante de la F3SCT
Mme Christelle BUCHARD	Représentante du Personnel – CFDT - secrétaire titulaire de la F3SCT
Mme Virginie LAMBERT	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Noémie BALLUAIS	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Gaëlle WILLY	Représentante du Personnel - CFDT (Suppléante)
Mme Christine LELANDAIS	Représentante du Personnel – CFDT (Suppléante)
M. Mickaël LEROUX	Représentant du Personnel - CFDT (Suppléante)
Mme Alice BARANGER	Représentante du Personnel – CFDT (Suppléante)
Mme Dorothée CHATAIGNER	Représentante du Personnel – CFDT (Suppléante)
Mme Marine TAILLANDIER	Représentante du Personnel - FO
M. Yannick HEURTEBIZE	Représentant du Personnel - FO
Mme Anne-Laure MESSAGER	Représentante du Personnel - FO
Mme Virginie DUVAL	Représentante du Personnel – FO (Suppléant)
M. Rémy BLOT	Représentant du Personnel – FO (Suppléant)
Mme Lucia MONNERIE	Représentante du Personnel – FO (Suppléant)
<b>SECRETARIAT</b>	
Mme Lucie DALIBARD	Assistante de Direction

### b. Rôle et missions

La formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) est une émanation du CSE, chargée d'exercer les attributions du CSE, liées à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail aux enjeux relatifs à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes sauf lorsque ces questions se posent dans le cadre de projets de réorganisation de services examinés directement par le CSE.

Les membres de la F3SCT procèdent à intervalles réguliers à la visite des services relevant du champ de compétence de la F3SCT.

### c. Date de réunions

Dates des réunions
24/01/2024 (Visite service blanchisserie)
12/02/2024
10/04/2024 (Visite service Pharmacie)
22/05/2024
23/09/2024
18/11/2024

## 5. Comité Social d'Etablissement

### a. Composition au 31/12/2024

NOM - PRÉNOM	FONCTION
Mme Christelle LOISEL	Directrice déléguée
Mme Jennifer GEORGE	Responsable RH
Mme Solène POUTEAU	Coordonnateur Général des Soins Faisant Fonction
Mme Laure SAUDRAIS	Responsable Qualité Gestion des Risques
Mme Gaëlle WILLY	Représentante du Personnel – CFDT - Secrétaire suppléante du CSE
Mme Christine JUPIN	Représentante du Personnel – CFDT - Secrétaire du CSE
Mme Fabienne PAILLARD	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Christelle BUCHARD	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Virginie LAMBERT	Représentante du Personnel - CFDT
Mme Caroline FROISSARD	Représentante du Personnel - FO
Mme Anne-Laure MESSAGER	Représentante du Personnel - FO
Mme Virginie DUVAL	Représentante du Personnel - FO
Mme Christine LELANDAIS	Représentant du Personnel (Suppléante)
Mme Noémie BALLUAIS	Représentante du Personnel (Suppléante)
M. Mickaël LEROUX	Représentant du Personnel (Suppléant)
Mme Magali GONTIER-MOSSAY	Représentante du Personnel (Suppléante)
Mme Sonia LERAY	Représentante du Personnel (Suppléante)
Mme Mélanie LE BAIL	Représentante du Personnel (Suppléante)
M. Yannick HEURTEBIZE	Représentant du Personnel (Suppléant)
Mme Marine TAILLANDIER	Représentante du Personnel (Suppléante)
SECRETARIAT	
Mme Lucie DALIBARD	Assistante de Direction

### b. Rôle et missions

Le Comité Social d'Etablissement est une instance consultative, née de la fusion des Comités Techniques d'Etablissement et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. La F3SCT est une émanation du CSE (voir point F3SCT).

Le CSE traite notamment des questions relatives :

- Aux orientations stratégiques de l'établissement et à celles inscrivant l'établissement dans l'offre de soins au sein de son territoire ;
- A l'accessibilité des services et à la qualité des services rendus ;
- A l'organisation interne de l'établissement ;

- Aux orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- Aux enjeux et aux politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- Aux lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels ;
- A la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail.

Le CSE débat chaque année sur la programmation de ses travaux (agenda social) et sur l'évolution des politiques des ressources humaines lors de la présentation du rapport social unique (qui peut notamment être en lien avec les lignes directrices de gestion).

#### c. Date de réunions

Dates des réunions
21/03/2024
20/06/2024
10/10/2024
12/12/2024

## 6. Commission Des Usagers

#### a. Composition au 31/12/2024

NOM - PRÉNOM	FONCTION
<b>Membres de droits – Voix délibérative</b>	
Christelle LOISEL	Directrice-adjointe déléguée au CH Ernée
JAMOTEAU Loïc	Représentante des usagers Titulaire, Vice-Président
MAINE Marc	Représentant des usagers Titulaire
GESLIN Christine	Représentante des usagers Suppléant
BOUREUX Catherine	Représentante des usagers Suppléant
KOHIL Karim	Médiateur médecin titulaire - Médecin libéral Représentant de la CME
LE MONNIER Françoise	Médiateur médecin suppléant - Médecin libéral
RAGAIGNE Emeline	Médiateur non médecin titulaire – Référente des relations avec les usagers Responsable Admissions -Finances, Présidente
GEORGE Jennifer	Médiateur non médecin suppléant – Responsable Ressources Humaines
<b>Membres de droits – Voie consultative</b>	
Laure SAUDRAIS	Responsable qualité
<b>Membres facultatifs – Voix consultative</b>	
PAILLARD Fabienne	Représentante du personnel au CSE (titulaire)
LAMBERT Virginie	Représentante du personnel au CSE (suppléante)
ARCANGER Jacqueline	Représentante du Conseil de surveillance (titulaire)
LIGOT Gilles	Représentant du Conseil de surveillance (suppléant)
DAHIER Brigitte	Représentant de la CSIRMT (titulaire)
GODEAU Marjolaine	Représentant de la CSIRMT (suppléant)
<b>Membre invité</b>	
POUTEAU Solène	Faisant Fonction Coordonnateur Général des Soins, Représentant de la CSIRMT Référente expérience patients
<b>Secrétariat</b>	
DALIBARD Lucie, Assistante de Direction	

## b. Rôle et missions

La Commission Des Usagers (CDU) est chargée de :

- Veiller au respect des droits des usagers ;
- Contribuer à l'amélioration de la prise en charge et de la qualité des soins des personnes malades et de leurs proches ;
- Faciliter les démarches des personnes accueillies et veiller à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes ;
- Faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des malades et de leurs proches.

## c. Date de réunions

Dates des réunions
12/03/2024
03/05/2024
07/10/2024
02/12/2024

## 7. Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques

### a. Composition au 31/12/2024 – Suite au renouvellement des membres le 14/11/2024

NOM - PRÉNOM	FONCTION
M. Christelle LOISEL	Directrice-déléguée
<b>Membres avec voix consultative</b>	
Solène POUTEAU	Présidente de la CSIRMT – Coordonnateur général des soins
Dr KOHIL	Médecin libéral, Représentant de la CME
<b>Membres élus - Collège des aides-soignants</b>	
BAHIER Florence	Aide-soignante – membre titulaire
DAHIER Brigitte	Aide-soignante – membre titulaire
MAUGUIN Sophie	Aide-soignante – membre titulaire
BAZIN Lise	Aide-soignante – membre titulaire
LEBLANC Sandrine	Aide-soignante – membre titulaire
TERTRE Sabrina	Aide-soignante – membre suppléant
BESCHER Anaïs	Aide-soignante – membre suppléant
CANTIN Aurélie	Aide-soignante – membre suppléant
TAILLANDIER Marine	Aide-soignante – membre suppléant
MARTIN Mélina	Aide-soignante – membre suppléant
<b>Membres élus - Collège des cadres de santé</b>	
BOUHOUR Isabelle	Cadre de santé - membre titulaire
JOHAN Manuela	Cadre de santé - membre titulaire
<b>Membres élus - Collège IRMT – personnels IDE</b>	
LE BAIL Mélanie	IDE – membre titulaire
HAMEL Linda	IDE – membre titulaire
GODEAU Marjolaine	IDE – membre titulaire
LE QUELLEC Marine	IDE – membre suppléant

NOM - PRÉNOM	FONCTION
MONNERIE Lucia	IDE – membre suppléant
GENEVEE Audrey	IDE – membre suppléant
<b>Membres élus - Collège IRMT – personnels médico-technique</b>	
SOULIE Claire	Préparatrice en pharmacie – membre titulaire
BOURDAIS Vanessa	Préparatrice en pharmacie – membre suppléant
<b>Membres élus - Collège IRMT – personnels de rééducation</b>	
MOTTIER Dorothée	Diététicienne – membre titulaire
CASSIN Lucyle	Ergothérapeute – membre titulaire
ANGOT Géraldine	Masseur-kinésithérapeute – membre suppléant
ROBILLARD Aurélie	Ergothérapeute – membre suppléant
<b>Secrétariat</b>	
DALIBARD Lucie	Assistante de Direction
BILLARD Clémence	Gestionnaire admissions/accueil

### b. Rôle et missions

La CSIRMT est avant tout un lieu de réflexion, de partage et une force de proposition de l'ensemble des professionnels paramédicaux de l'hôpital, visant à associer les acteurs du soin à la conduite générale de la politique de l'établissement. Elle témoigne de leur implication dans le développement de la qualité de la prise en charge des patients dans notre hôpital.

La CSIRMT est consultée pour avis sur le projet de soins infirmiers, l'organisation générale des soins infirmiers, la politique d'amélioration continue de la qualité de la sécurité des soins et de la gestion des risques, les conditions générales d'accueil et de prise en charge des usagers, la recherche et l'innovation dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique et de la politique de développement professionnel continu.

### c. Date de réunions

Dates des réunions
25/01/2024
14/03/2024
11/06/2024
03/10/2024
05/12/2024

## 8. Conseil de la Vie Sociale

### a. Composition au 31/12/2023

Le CVS est composé de membres, répartis de la manière suivante :

- 11 représentants des personnes accompagnées (6 titulaires & 5 suppléants)
 

M. HERCEND Joseph – Mme PLET Marie-Louise – Mme DESBOIS Anne-Marie – Mme SIGOILLOT Solange – Mme CORDIER Christiane – Mme GAISON Thérèse – M. FOUCHER Pierre – Mme GUERIN Colette
- 7 représentants des familles ou des proches aidants
 

Mme FRETIGNE Jacqueline – M. FLEURY Robert – Mme LANDELLE Brigitte – Mme LEFAUCHEUX Simone – Mme HAMEAU Monique

- 2 représentants du personnel (1 titulaire & 1 suppléant)  
Mme JUPIN Christine – Mme BALLUAIS Noémie
- Cadres de santé (service EHPAD)  
Mme ROSIAUX Tiphaine – Mme CIBOIS Estelle – Mme MONNERIE Lucia -  
Mme POUTEAU Solène, Coordinatrice de la Vie Sociale
- 1 responsable qualité, invitée à titre consultatif ou sujet spécifique  
Mme Laure SAUDRAIS
- Le directeur ou son représentant  
Mme LOISEL Christelle
- La coordinatrice du pôle de vie sociale  
Mme PIQUET Sarah
- Les animatrices  
Mme JUBIN Dolorès - Mme BABIN Jessie

Les élections pour le renouvellement des membres du CVS auront lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

#### **b. Rôle et missions**

Le conseil de la vie sociale donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement. Il peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents. Il se réunit au moins 3 fois par an.

Il donne son avis et peut émettre des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne ;
- Les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques ;
- Les projets de travaux et d'équipements ;
- La nature et le prix du service rendus ;
- L'affectation des locaux collectifs ;
- L'entretien des locaux ;
- Les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture ;
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ;
- Et toute modifications substantielles touchant aux conditions d'accompagnements.

Il peut également émettre des propositions concernant toutes les questions relevant de la citoyenneté, de l'appartenance des personnes accompagnées à leur quartier, à leur ville, à la société : accès à la culture, aux loisirs et à la vie citoyenne.

#### **c. Date de réunions**

Dates des réunions
13/03/2024
19/06/2024
27/11/2024

## **9. Autres instances et groupes de travail**

L'établissement dispose d'instances ou groupes de travail complémentaires qui se réunissent régulièrement au cours de l'année :

- **Comité de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance**
  - o Composition : 1 Directeur / 1 Coordonnateur régional d'hémovigilance (en attente de désignation) / 1 correspondant départemental d'hémovigilance/ 1 Pharmacien / Médecins intervenants sur le secteur sanitaire (dont 1 médecin libéral Président) / Cadres du sanitaire / 1 préparateur en pharmacie / 2 IDE secteur sanitaire / 1 responsable qualité / 1 assistante qualité/ 1 coordonnateur général des soins
  - o Nombre de réunions 2024 : 1
- **Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)**
  - o Composition : 1 médecin hygiéniste (mise à disposition par le CH Laval à hauteur de 10% - Fin de la mise à disposition en novembre 2024) / 1 Directeur / 1 médecin libéral /1 médecin du travail/ 1 Coordonnateur Général des Soins / 2 cadres (EHPAD & sanitaire) / 1 IDE Hygiéniste / 1 pharmacien / 1 responsable qualité / des correspondants hygiène : 1 IDE et 1 AS par secteur d'activité /1AS de nuit/ 1 responsable entretien des locaux / 1 référent laboratoire / 1 responsable des services économiques & logistique
  - o Nombre de réunions 2024 : 3
- **Comité éthique**
  - o Composition : 23 membres
  - o Nombre de réunions 2024 : 3
- **Comité de Lutte Contre la Douleur**
  - o Composition : 1 Médecin / 1 IDE Référente douleur / 1 Directeur / 1 Coordonnateur général des soins / 2 cadres (Sanitaire & EHPAD) / des correspondants douleurs IDE & AS / 1 Pharmacien / 1 responsable qualité / 1 représentant des usagers
  - o Nombre de réunions 2024 : 2
- **Commission Nutrition**
  - o Composition : 1 diététicienne / 1 responsable cuisine / Services de soins du sanitaire et de l'EHPAD : 1 titulaire + 1 suppléant pour chaque service avec 1 seul membre présent en réunion.
  - o Nombre de réunions 2024 : 2

## **Chapitre II. Activité de soins et vie sociale**

### **1. Coordination Générale des Soins**

#### **1.1. Présentation du service**

##### **a. Activités principales**

Sur la partie soins, le Centre Hospitalier d'Ernée est composé :

- D'un secteur sanitaire :
  - o 1 service de Médecine composé de 27 lits dont 5 lits dédiés aux soins palliatifs
  - o 3 services de SMR composés de 63 lits dont 6 places dédiés à des patients EVC/EPR
- D'un secteur médico-social :
  - o 6 services d'EHPAD composés de 186 lits dont :
    - 14 lits d'Unité d'Hébergement Renforcé (UHR)
    - 26 lits d'hébergement permanent sur le site de Montenay
    - 142 lits d'hébergement permanent sur le site de Ernée
    - 4 lits d'hébergement temporaire sur le site de Ernée
  - o 1 accueil de jour de 6 places
  - o 1 PASA de 12 places
  - o 1 SSIAD de 52 places en début 2024 puis 57 places en juillet 2024
- De services de soins transversaux :
  - o 1 pool (IDE jour, AS jour et nuit)
  - o 1 pôle de réadaptation et de rééducation
  - o 1 Pôle d'Appui Gériatrique et d'Expertise (PAGE)

##### **b. Effectif**

Poste	Effectif 2024
Responsable	0,90
<b>TOTAL</b>	<b>0,90</b>

Un intérim de la coordination générale des soins a eu lieu en mai 2024 suite à l'absence pour maladie de la coordonnatrice des soins.

##### **c. Autres informations**

L'équipe d'encadrement des services de soins du centre hospitalier d'Ernée est composée d'une coordinatrice générale des soins et de 7 personnes encadrantes, dont 3 cadres de santé diplômés, 2 faisant-fonctions de cadre de santé, 1 infirmière coordinatrice et un kinésithérapeute coordonnateur.

#### **1.2. Activité de l'année**

##### **- Certification**

L'année 2024 a débuté par le passage des experts pour la certification de l'établissement en février. Cette réévaluation a nécessité une redynamisation des équipes suite à la non certification 2 ans auparavant. Les soignants se sont montrés mobilisés et impliqués lors de cette contre-visite, ils ont démontré une réactivité face aux remarques des experts, et ont pu démontrer la qualité des soins exercée au CH d'Ernée. Cette visite s'est finalisée par une certification de l'établissement.

### **- Implication vie institutionnelle**

L'établissement se veut participatif sur ses projets. Ainsi, les équipes soignantes peuvent, sur volontariat, s'impliquer sur différentes sphères de la vie institutionnelle.

En effet, elles ont pu s'exprimer sur le projet de réhabilitation tout au long de l'année, par le biais d'un groupe de pilotage et de groupes de travail.

Le Centre Hospitalier manquait également de visibilité pour le grand public. Les soignants ont également pu exprimer leur vision lors de la création du site internet de l'établissement, ainsi que sur le nouveau logo, aux couleurs chatoyantes et modernes.

Sur le territoire, l'équipe encadrante du médico-social, ainsi que les rééducateurs du pôle de rééducation, ont participé comme exposants à différentes manifestations : salon des aidants, salon du bien vieillir, forum AVC. Leur dynamisme a conduit à l'achat de panneaux, nappes et goodies à l'effigie du centre hospitalier, ce qui permet de l'identifier au premier coup d'œil.

La CSIRMT de l'établissement s'est renouvelée en octobre 2024. La aussi, les soignants se sont mobilisés, tout aussi bien dans les candidatures, que dans les votes. La CSIRMT se veut dynamique, riche d'échanges entre paires, où des pratiques et des visions de soins peuvent être débattues, jusqu'à créer des groupes de travail sur des thèmes précis. La CSIRMT du CH d'Ernée est également représentée au niveau GHT, en y participant 4 fois par an (coordinatrice des soins et un soignant désigné issu de la CSIRMT de l'établissement).

Toujours dans sa vision participative, l'année 2024 s'est conclue en décembre par un séminaire invitant tous les professionnels de l'établissement à s'exprimer sur le futur projet d'établissement 2025-2029. Ainsi les professionnels de santé ont répondu présent en masse, pour cet exercice innovant, mêlant convivialité et intelligence collective.

### **- Evénements indésirables : déclaration et RETEX**

La démarche qualité est dorénavant inscrite dans la vie de l'établissement. En 2024, 393 événements indésirables ont été déclarés par les soignants. 14 événements ont conduit à un retour d'expérience (RETEX), dont 6 en EHPAD et 8 en sanitaire.

En comparant les chiffres avec ceux de 2023, les déclarations sont inférieures en 2024, mais les RETEX sont plus nombreux. La démarche d'analyse des événements est comprise par les soignants, mieux acceptée et même demandée sur certains événements.

### **- Lien avec les autorités de tutelle**

L'année 2024 a été également marquée par l'écriture du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyen. Combiné avec le contrôle sur pièce du secteur médico-social, ceux-ci contribuent à réaliser un tableau de bord sur les actions à entreprendre, en les priorisant. Ils ont été aidant pour la vision du projet d'établissement.

La demande d'autorisation de médecine a été renouvelée au cours de l'année, avec une réflexion sur la mise en place d'une hospitalisation à temps partiel en ciblant un parcours patient spécifique.

La demande d'autorisation soins médicaux et de réadaptation a également été réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre. Le Centre Hospitalier d'Ernée s'est positionné sur un SMR gériatrique pour 30 lits, et polyvalent pour 33 lits. Une demande d'HTP a également été formulée pour le SMR, afin d'avoir un levier d'action suite aux bilans réalisés en HTP de médecine.

### - Formation

Diverses actions de formation ont été proposées à l'ensemble de l'encadrement soins. Les principales sont les suivantes :

#### Formation pour accompagner les nouveaux cadres dans leurs nouvelles fonctions :

- Débuter en management : les fondamentaux de l'encadrement
- Se connaître et savoir se positionner en tant que manager
- Conduire les différents types d'entretiens
- Animer et motiver son équipe
- Gérer son temps de manager et sa délégation
- Agilitetime

#### Formation pour une montée en savoirs et en compétences :

- Droits des patients et des résidents
- Le management intergénérationnel
- Accompagnement de personnes épileptiques
- Excel selon le niveau des cadres
- Gestion des personnalités difficiles
- Accompagner le changement en situation complexe
- Expérience patient afin de mettre en place cette nouvelle approche dans le futur
- AFGSU pour pouvoir agir en cas de situation urgente

#### Congrès pour s'ouvrir sur l'extérieur :

- Congrès annuel des cadres de santé organisé par l'ANCIM
  - Congrès national soins palliatifs
- **Accompagnement des nouveaux cadres dans leur fonction**
- Via la formation (cf paragraphe formation)
  - Via des temps dédiés en individuels à un rythme d'1h par semaine puis tous les 15 jours
  - Via des temps de partage en collectif cadres, ce qui permet le partage d'expérience, d'éviter l'isolement, et de construire son positionnement cadre.

## 2. Activité Médecine

### 2.1. Présentation du service

#### a. Activités principales

En 2024, le service de Médecine C du Centre Hospitalier d'Ernée a poursuivi activement sa mission de prise en soins globale et coordonnée des patients, en collaboration étroite avec les acteurs de santé du territoire. Fort d'une capacité de 27 lits, dont 5 lits identifiés en Soins Palliatifs, le service joue un rôle essentiel dans le maillage sanitaire local, en apportant une réponse adaptée aux besoins de santé des patients.

11 médecins généralistes assurent la continuité et la qualité de la prise en charge médicale, tant au sein de l'établissement qu'en lien avec les professionnels de santé de ville. Leur implication dans le suivi des patients permet une coordination fluide et efficiente des parcours de soins, que ce soit dans un cadre intra-hospitalier ou extrahospitalier.

Le service se positionne comme un appui structurant pour les médecins généralistes du territoire, en accueillant des patients pour une prise en charge ponctuelle, notamment lors de phases aiguës de

pathologies chroniques. Cette dynamique permet de limiter les hospitalisations prolongées, dans une logique de proximité, de réactivité et de maintien à domicile dès que possible. Les patients sont aussi accueillis via les services d'urgences des hôpitaux de secteur, afin d'assurer la continuité de la prise en charge en aval de l'urgence.

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre	0,60
IDE	7,62
AS	13,85
ASH	0,94
Secrétaire médicale	0,10
Médecin	0,02
<b>TOTAL</b>	<b>23,13</b>

#### **c. Autres informations**

Dans le cadre de l'organisation des congés estivaux, le service de Médecine C a été fermé temporairement du 8 juillet au 8 septembre 2024. Durant cette période, l'ensemble des lits et de l'activité médicale du service ont été transférés dans les locaux du SMR A, permettant ainsi la continuité des soins. Une réaffectation temporaire des agents du service a été mise en place.

Au cours de l'année, les équipes soignantes du service de Médecine et Soins Palliatifs se sont pleinement investies dans l'encadrement et l'accompagnement pédagogique de six étudiants en soins infirmiers et trois élèves aides-soignants. Leur engagement quotidien a permis d'offrir un terrain de stage riche, formateur et bienveillant, favorisant les apprentissages et l'intégration progressive des futurs professionnels de santé. L'équipe infirmière de nuit a également contribué activement à cette dynamique, en encadrant trois étudiants en soins infirmiers avec la même rigueur et la même attention.

La qualité de l'accueil, la transmission des savoirs et le sens du tutorat dont font preuve les professionnels du service ont permis une expérience de stage positive, saluée par les apprenants. Cette implication a notamment abouti au recrutement en contrat à durée déterminée de deux étudiantes en soins infirmiers à l'issue de leur stage préprofessionnel, témoignant de la qualité de l'accompagnement proposé. Ce travail collectif, fondé sur la bienveillance, la pédagogie et le professionnalisme, constitue un pilier fondamental pour la formation des futurs soignants. Il mérite d'être souligné et salué.

### **2.2. Activité de l'année**

#### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	27	27	-
Nombre de séjours	461	448	-3%
Durée Moyenne de Séjour	20	20	+2%
IP-DMS	2,01	2,02	+1%
Valorisation des séjours	2 916 543 €	3 178 767€	+9%
Moyenne d'âge	84	84	-
% séjour avec âge > 75 ans	82%	82%	-1%

## **b. Projets réalisés**

### **- Vie institutionnelle**

Depuis septembre 2024, le Centre Hospitalier s'est doté d'un nouveau logo. Dans la continuité de communication, un site internet a été créé.

Suite au baromètre social Qualité de Vie au Travail en décembre 2023, l'établissement a offert l'opportunité aux professionnels de participer à la transformation de leurs conditions de travail par la constitution d'un COPIL QVCT. Après l'analyse des données issues de ce baromètre, un temps de restitution a été organisé au sein de chaque service afin de partager les résultats et d'engager une réflexion collective.

Dans le cadre de la construction du futur projet d'établissement, le Centre Hospitalier d'Ernée a engagé une démarche collective en s'appuyant sur l'expertise d'un cabinet spécialisé. Cette dynamique participative a mobilisé l'ensemble des parties prenantes : professionnels de santé, représentants des usagers et familles. Le 16 décembre 2024, un séminaire participatif a réuni ces acteurs autour des grands axes du projet, favorisant l'expression, l'échange et la co-construction. À cette occasion, cinq professionnels du service de Médecine et Soins Palliatifs se sont impliqués activement dans les travaux. Leur participation témoigne de leur engagement dans la vie institutionnelle et de leur volonté de contribuer, par leur expérience de terrain, à la définition des orientations stratégiques de l'établissement. Leur présence et leur réflexion enrichissent une démarche essentielle pour l'avenir du Centre Hospitalier et pour l'amélioration continue de la qualité des soins.

Par ailleurs, les professionnels du service témoignent d'un fort engagement institutionnel à travers leur participation active à de nombreuses instances. Cette implication reflète leur volonté de contribuer à la qualité et à la sécurité des prises en charge. Ainsi, plusieurs membres de l'équipe siègent dans des commissions stratégiques telles que la CSIRMT, le CLUD, l'EOH, le CLIN, le CLAN, le comité éthique, la commission chute, le comité de sécurité transfusionnelle et d'hémovigilance, le F3SCT, la CDU, le CSE et Conseil de surveillance. Cette mobilisation collective illustre la dynamique participative du service et son intégration dans les réflexions et actions transversales de l'établissement. À noter que la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (CSIRMT) a été renouvelée en novembre 2024 à l'issue des élections, avec notamment la désignation d'une aide-soignante et de deux infirmières du service parmi ses membres.

### **- Qualité et sécurité des soins**

Dans le cadre de la démarche de certification HAS, le Centre Hospitalier d'Ernée a accueilli en février 2024 la contre-visite de la Haute Autorité de Santé. Cette étape a été l'occasion pour le service de s'impliquer pleinement dans l'expérimentation des différentes méthodes d'évaluation mises en œuvre par la HAS. Plusieurs types de traceurs ont été mobilisés afin d'apprécier la qualité et la sécurité des pratiques : un parcours traceur centré sur la prise en charge d'un patient en médecine, des traceurs ciblés portant sur la gestion des produits sanguins labiles et le traitement des événements indésirables, ainsi qu'un audit système incluant une rencontre avec l'équipe de nuit. En amont de cette visite, des audits internes ont également été réalisés, notamment sur les dossiers patients, l'entretien des locaux, la tenue professionnelle et la prise en charge de la douleur, dans une logique d'amélioration continue. À l'issue de cette évaluation, la Commission de certification des établissements de santé a prononcé la certification de l'établissement le 29 mai 2024, reconnaissant ainsi l'implication des équipes et la qualité des soins dispensés.

En mars 2024, un appel à candidatures a été lancé en vue de désigner des infirmiers référents "IDE pharmacie" au sein des services de soins. Cette initiative vise à renforcer la collaboration entre les

équipes soignantes et la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), dans une logique d'optimisation du circuit du médicament et de sécurisation des pratiques.

Par ailleurs, la Semaine de la sécurité des patients s'est déroulée en septembre 2024. À cette occasion, plusieurs actions de sensibilisation ont été proposées aux professionnels :

- La diffusion d'une vidéo sur les interruptions de tâches,
- Des affichages pédagogiques sur la communication thérapeutique,
- Un atelier consacré à l'élaboration du projet personnalisé de soins.

Dans le cadre des travaux de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-technique (CSIRMT), un groupe de professionnels s'est mobilisé pour retravailler le formulaire de recueil des directives anticipées. Ce travail collaboratif a permis d'améliorer la clarté, la lisibilité et la pertinence du document, afin de favoriser son appropriation par les patients et les équipes soignantes. L'objectif est de faciliter l'expression des volontés des usagers en matière de fin de vie et de garantir une prise en charge respectueuse de leurs souhaits. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une logique d'éthique, de respect de la personne et de qualité des soins, portée par le service.

#### - **Organisation des soins**

Dans le cadre du projet de réorganisation du service de Médecine, une dynamique collective a été engagée en décembre 2023. À cette date, un groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué, réunissant 2 infirmiers diplômés d'État (IDE), 2 aides-soignants (AS) et 1 agent de service hospitalier (ASH). Ce groupe a eu pour mission de piloter la réflexion et les actions d'amélioration, avec l'organisation de réunions régulières tout au long de l'année 2024. Ce travail collaboratif a permis aux professionnels du service de Médecine C de s'exprimer sur les valeurs partagées qui fondent le travail d'équipe, mais aussi sur leurs conditions de travail. Ces échanges, organisés à travers différentes réunions, ont contribué à identifier les points forts du service, les éléments à faire évoluer et ceux nécessitant un changement. À l'issue de ces travaux, plusieurs axes d'amélioration ont été dégagés notamment l'amélioration des conditions d'accueil des patients, le respect du champ d'attribution de l'agent de service hospitalier et plus largement, la qualité de la prise en charge et l'organisation des soins. La mise en œuvre opérationnelle de la réorganisation a débuté le 1er mars 2025, avec pour objectif de renforcer la qualité des soins et d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des professionnels du service.

Parallèlement, une réflexion sur la redéfinition des périmètres d'intervention des cadres de santé a été engagée en 2024, avec pour objectif une mise en œuvre courant 2025.

En ce qui concerne la traçabilité et la sécurité des soins, deux évolutions importantes ont été intégrées au cours de l'année :

- Depuis le 1er avril 2024, les fiches de déclaration de chutes sont désormais saisies directement dans le Dossier Patient Informatisé (DPI) Sillage, améliorant ainsi leur suivi et leur archivage.
- Dans le cadre de l'application du décret du 28 février 2022, la mairie d'Ernée a sollicité les médecins du territoire pour qu'ils réalisent les certificats de décès via la plateforme CERT-DC.

Enfin, depuis le 12 mars 2024, les demandes d'interventions techniques, informatiques et biomédicales sont désormais centralisées via le logiciel GLPI, afin d'optimiser le suivi et le traitement des demandes.

### **- Formation continue et développement des compétences**

Tout au long de l'année, les professionnels du service de Médecine et Soins Palliatifs se sont investis de manière significative dans la formation continue, illustrant leur forte appétence pour l'apprentissage, leur volonté de faire évoluer leurs pratiques professionnelles et leur engagement envers une prise en charge toujours plus qualitative des patients.

Des thématiques variées et en lien direct avec les spécificités du service ont été abordées : plaies et cicatrisation, diabète du sujet âgé, soins palliatifs, usage du MEOPA, acte transfusionnel, prévention des risques liés à l'activité physique, gestion des conflits avec les familles, travail de nuit, ou encore droits des patients. Des formations plus transversales ont également été suivies, telles que celles relatives à la bientraitance, à la communication, à l'éthique, au risque suicidaire ou encore à l'usage du système d'information.

Dans un contexte d'accueil de plus en plus diversifié, la qualité de la communication avec les patients non francophones constitue un enjeu pour garantir une prise en charge adaptée, sécurisante et respectueuse. C'est dans cette optique que deux aides-soignants et une infirmière du service ont suivi une formation d'initiation à l'anglais appliquée à la relation de soins. Cette démarche proactive témoigne d'une volonté d'anticiper les besoins des patients anglophones, de réduire les situations d'incompréhension et de renforcer la qualité du lien soignant-soigné. Elle permet aux professionnels concernés d'acquérir des compétences linguistiques de base, utiles pour les échanges simples, les explications de soins courants ou encore la gestion des besoins immédiats du patient. Cette formation participe à l'amélioration de l'accessibilité aux soins pour tous, et illustre l'engagement du service en faveur d'une prise en charge inclusive, bienveillante et adaptée aux réalités du terrain.

La participation à des congrès et journées professionnelles (soins palliatifs, hypnose, coordination régionale, éthique) par plusieurs infirmiers et aides-soignants renforce le lien entre théorie, pratique et actualités du secteur, et contribue au rayonnement du service dans les dynamiques territoriales et interprofessionnelles.

Dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins et de diversification des approches thérapeutiques, une infirmière du service est spécialisée dans l'hypnose conversationnelle, qu'elle pratique ponctuellement auprès des patients. Cette technique, centrée sur l'écoute active et l'utilisation du langage pour induire un état de détente et de focalisation, constitue une alternative non médicamenteuse précieuse pour accompagner la douleur, l'anxiété ou certaines situations de fin de vie. La participation de cette professionnelle au congrès sur l'hypnose a permis d'actualiser ses connaissances, d'enrichir sa pratique et de renforcer l'intégration de ces outils dans le parcours de soins. L'hypnose s'inscrit pleinement dans une démarche de soins relationnels et individualisés, respectueuse des besoins spécifiques des patients, notamment en soins palliatifs. Afin de permettre le déploiement plus régulier de cette pratique, il serait pertinent de prévoir un temps de détachement dédié, permettant à cette infirmière d'intervenir dans des situations cibles, de sensibiliser ses collègues et de contribuer à la diffusion d'approches complémentaires au sein de l'équipe. Cette reconnaissance du temps de soin non technique mais profondément humain s'inscrit dans une logique d'humanisation et de personnalisation des soins que le service porte avec conviction.

En décembre 2024, deux médecins et la psychologue du service ont bénéficié d'une immersion au sein de l'unité de soins palliatifs du CHU de Rennes. Cette expérience a constitué un temps fort de formation et de réflexion, leur permettant d'observer des pratiques spécialisées, de confronter les approches et d'enrichir leur posture professionnelle. Les échanges interdisciplinaires et l'exposition à des situations complexes ont nourri leur réflexion éthique, renforcé leur expertise en accompagnement de fin de vie, et apporté des éléments concrets pour faire évoluer les pratiques du service, dans une dynamique de partage et de montée en compétences.

Ce large éventail de formations, mobilisant tant des infirmiers, aides-soignants que des agents de service hospitalier, reflète une culture d'équipe orientée vers la mise à jour des connaissances et une prise en charge centrée sur le respect, la compétence et l'humanité.

### **3. Activité Soins Médicaux et de Réadaptation**

#### **3.1. Présentation générale du service SMR**

##### **a. Activités principales**

Le Centre Hospitalier d'Ernée dispose d'une capacité de 63 lits médicaux et de réadaptation (SMR), dont 6 sont spécifiquement réservés à l'accueil de patients en état végétatif ou pauci-relationnel. Ces lits sont répartis entre trois unités distinctes :

- SMR A : 27 lits
- SMR B : 23 lits
- SMR D : 13 lits

Le suivi médical des patients est assuré par un réseau de 11 médecins libéraux du territoire. Chaque médecin prend en charge les patients qu'il suit déjà dans son cabinet. Lorsque le médecin traitant habituel n'intervient pas, un autre médecin est désigné pour assurer le suivi médical jusqu'à la sortie du patient.

Les demandes d'admission proviennent principalement du logiciel Trajectoire (ou par mail pour les établissements situés en région Bretagne), ainsi que par des demandes directes émanant des médecins libéraux du secteur. L'affectation des patients dans les différentes unités de soins est effectuée par le cadre de santé.

##### **b. Effectif (SMR complet)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre	1,10
IDE	16,50
AS	27,29
ASH	3,21
Psychologue	0,65
Médecin	0,10
<b>TOTAL</b>	<b>48,85</b>

##### **c. Autres informations**

En janvier 2024, Mme Christelle Loisel a rejoint en tant que directrice adjointe déléguée au Centre Hospitalier d'Ernée. En mai 2024 , à la suite du départ en disponibilité du coordinateur général des soins, Mme Solène Pouteau a pris l'intérim du poste. A partir de cette date, une stabilité a été rétablie, permettant d'assurer la continuité des projets institutionnels.

En 2024, les professionnels du SMR A ont accompagné les apprentissages de 8 étudiants en Soins Infirmiers, 3 étudiants aide soignants. La qualité de l'accueil des étudiants par l'équipe soignante constitue un facteur essentiel à la réussite de leur stage. Pour accompagner chaque étudiant, deux tuteurs sont désignés en tant que référents privilégiés tout au long de la période de stage.

Dès le premier jour, le service et son organisation sont présentés, et les horaires sont définis en présence de l'étudiant. Cet accueil nécessite un réel engagement de la part des professionnels en poste. Le jour de l'arrivée, le cadre de santé rencontre personnellement l'étudiant afin de lui rappeler les règles relatives à la confidentialité et au secret professionnel. Il prend connaissance des objectifs individuels fixés pour le stage et établit le planning de travail. Le cadre de santé assure également la liaison entre l'équipe soignante et les formateurs de l'institut de formation, garantissant ainsi un suivi cohérent et personnalisé. Dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement, 1 aide-soignante a été formée au tutorat. Cette formation lui permet de mieux encadrer les étudiants et de partager ses compétences avec ses collègues.

En 2024, les professionnels du SMR B ont accompagné les apprentissages de 7 étudiants en Soins Infirmiers, 5 étudiants aides-soignants et 1 étudiant en bac ST2S. La qualité de l'accueil des étudiants par l'équipe soignante constitue un facteur essentiel à la réussite de leur stage. Pour accompagner chaque étudiant, deux tuteurs sont désignés en tant que référents privilégiés tout au long de la période de stage.

Dès le premier jour, le service et son organisation sont présentés, et les horaires sont définis en présence de l'étudiant. Cet accueil nécessite un réel engagement de la part des professionnels en poste. Le jour de l'arrivée, le cadre de santé rencontre personnellement l'étudiant afin de lui rappeler les règles relatives à la confidentialité et au secret professionnel. Il prend connaissance des objectifs individuels fixés pour le stage et établit le planning de travail. Le cadre de santé assure également la liaison entre l'équipe soignante et les formateurs de l'institut de formation, garantissant ainsi un suivi cohérent et personnalisé. Dans une démarche d'amélioration de l'accompagnement, 1 infirmière a été formée au tutorat. Cette formation lui permet de mieux encadrer les étudiants et de partager ses compétences avec ses collègues.

### **3.2. Activité de l'année**

#### **a. Activité du service SMR A**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	27	27	-
Nombre de journées	6 829	9 216	+35%
Nombre de séjour	198	237	+20%
Durée Moyenne de Séjour	37	32	-11%
Moyenne d'âge	84	83	-1%
Moyenne d'actes CSARR par RH	3,1	3,6	+14%
% entrées directes (sans passage par MCO)	15%	15%	+1%

Une diminution de la durée moyenne de séjour (DMS) a été constatée, permettant une augmentation de plus de 20 % du nombre de séjours au sein du service de SMR A. Cette amélioration s'explique par une optimisation de l'organisation des soins et une meilleure anticipation des projets de sortie. Toutefois, le nombre d'entrées directes demeure stable sur la période, traduisant une activité encore majoritairement liée à des transferts internes ou à des orientations préalables.

#### **b. Projets réalisés - service SMR A**

##### **- Vie institutionnelle**

Depuis septembre 2024, le Centre Hospitalier s'est doté d'un nouveau logo. Des professionnels des services ont pu participer au groupe de travail sur la création de ce logo et un vote a été soumis à l'ensemble des agents de l'établissement. Dans la continuité de communication un site internet a été créé.

Suite au baromètre social Qualité de Vie au Travail en décembre 2023, l'établissement a offert l'opportunité aux professionnels de participer à la transformation de leurs conditions de travail par la constitution d'un COPIL QVCT. Après l'analyse des données issues de ce baromètre, un temps de restitution a été organisé au sein de chaque service afin de partager les résultats et d'engager une réflexion collective.

Dans le cadre de la préparation de son futur projet d'établissement, le Centre Hospitalier d'Ernée a choisi de se faire accompagner par un cabinet spécialisé. L'ensemble des parties prenantes — professionnels, représentants des usagers et des familles — a été associé à cette démarche. Un séminaire participatif s'est tenu le 16 décembre 2024, durant lequel 2 infirmières et 5 aides-soignantes du SMR A ont travaillé autour de différents axes du projet.

La Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques a été renouvelée en novembre 2024 à l'issue d'élections. À cette occasion, une aide-soignante du service a été élue en tant que membre titulaire de cette instance. Elle assure le rôle de relais du service au sein de cette commission.

Enfin, depuis le 12 mars 2024, les demandes d'interventions techniques, informatiques et biomédicales sont désormais centralisées via le logiciel GLPI, afin d'optimiser le suivi et le traitement des demandes.

- **Qualité et sécurité des soins :**

En février 2024, le Centre Hospitalier d'Ernée a accueilli la contre-visite de certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Dans le cadre de cette préparation, plusieurs démarches ont été mises en œuvre : des patients traceurs, des traceurs ciblés ainsi que différents audits ont été réalisés afin d'évaluer les pratiques et de repérer des axes d'amélioration en lien avec les exigences du référentiel HAS. Ces audits ont porté notamment sur les dossiers patients, l'entretien des locaux, la conformité de la tenue professionnelle, ainsi que la prise en charge de la douleur. Lors de la semaine de la certification, les professionnels du service ont été sollicités par les auditeurs sur différentes thématiques, telles que la sécurisation du circuit du médicament lors de la distribution, ainsi que les diverses traçabilités à assurer dans le cadre des soins. Les équipes se sont montrées investies et impliquées tout au long de cette période, apportant des réponses claires et pertinentes afin de refléter au mieux les pratiques en place au sein du service. À l'issue de cette évaluation, la Commission de certification des établissements de santé a prononcé la certification de l'établissement le 29 mai 2024.

En mars 2024, un appel à candidatures a été lancé en vue de désigner des infirmiers référents "IDE pharmacie" au sein des services de soins. Cette initiative vise à renforcer la collaboration entre les équipes soignantes et la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), dans une logique d'optimisation du circuit du médicament et de sécurisation des pratiques. 1 infirmière du SMR A a été désignée.

La gestion de la douleur constitue une priorité au sein de notre établissement. Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge, 1 infirmière du service a été nommée correspondante douleur. Sa mission consiste à diffuser les informations relatives à cette thématique, à participer aux actions de prévention et aux audits, ainsi qu'à accompagner les nouveaux soignants dans la prise en charge de la douleur. Elle est également membre du CLUD.

Par ailleurs, la Semaine de la sécurité des patients s'est déroulée en septembre 2024. À cette occasion, plusieurs actions de sensibilisation ont été proposées aux professionnels :

- la diffusion d'une vidéo sur les interruptions de tâches,
- des affichages pédagogiques sur la communication thérapeutique,
- un atelier consacré à l'élaboration du projet personnalisé de soins.

- **Organisation de soins :**

Entre le 8 juillet et le 8 septembre 2024, l'activité du service de médecine a été temporairement transférée dans les locaux du SMR A suite à la fermeture estivale du service de médecine. Des membres de l'équipe du service C ont été réaffectés en service A.

Dans le but de renforcer les compétences des professionnels du service, des formations ont été proposées. Une infirmière et une aide-soignante ont été formées au Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), contribuant ainsi à une mesure plus précise de l'activité du service et à une meilleure valorisation des séjours. Ces formations se poursuivront en 2025 afin de former le plus grand nombre de professionnels. Des formations aux bonnes pratiques de l'utilisation du MEOPA ont été proposées. Dans ce cadre, 6 infirmières ont été formées.

Afin de répondre aux besoins et attentes des patients accueillis, l'équipe pluridisciplinaire du service de SMR A se réunit une fois par semaine pour élaborer un projet de soins personnalisé pour chaque patient. Ces réunions permettent de définir les objectifs de prise en charge, d'adapter les interventions de chaque professionnel en fonction de l'évolution de l'état de santé du patient, et de coordonner les actions à mener pour garantir la continuité et la qualité des soins.

Une réflexion sur la redéfinition des périmètres d'intervention des cadres de santé a été engagée en 2024, avec pour objectif une mise en œuvre courant 2025.

Dans le cadre de l'application du décret du 28 février 2022, la mairie d'Ernée a sollicité les médecins du territoire afin qu'ils réalisent les certificats de décès via la plateforme CERT-DC.

**c. Activité du service SMR B**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	23	23	-
Nombre de journées	8 203	8 139	-1%
<i>dont journées EVC-EPR</i>	380	1 597	+320%
Nombre de séjour	159	165	+4%
Durée Moyenne de Séjour	46	36	-21%
Moyenne d'âge	82	82	-1%
Moyenne d'actes CSARR par RH	3,2	4,2	+30%
% entrées directes (sans passage par MCO)	14%	15%	+6%

En 2024, le service de SMR D a été fermé en raison de difficultés liées aux ressources humaines. Cette fermeture a eu un impact significatif sur le service de SMR B, qui a dû accueillir, sur la période, les patients en état végétatif chronique (EVC) ou en état pauci-relationnel (EPR). Une période d'adaptation a été nécessaire pour réorganiser les équipes et ajuster la prise en charge de ces patients aux spécificités du service.

Début juillet 2024, le service EVC/EPR a accueilli un nouveau patient, impliquant une adaptation organisationnelle et soignante afin d'assurer une prise en charge individualisée et conforme aux besoins spécifiques de ce type de pathologie.

Une diminution de la durée moyenne de séjour (DMS) a été observée au sein du service de SMR B en 2024. Cette évolution résulte notamment d'une optimisation des parcours de soins, d'une meilleure coordination pluridisciplinaire, ainsi que d'un travail renforcé en amont sur les projets de sortie. Cette

réduction de la DMS a permis une légère augmentation du nombre de séjours, tout en maintenant la qualité de la prise en charge. Elle témoigne de l'efficacité des démarches d'organisation et de fluidification mises en place par l'équipe.

#### **d. Projets réalisés – SMR B**

##### **- Vie institutionnelle :**

Depuis septembre 2024, le Centre Hospitalier s'est doté d'un nouveau logo. Des professionnels des services ont pu participer au groupe de travail sur la création de ce logo et un vote a été soumis à l'ensemble des agents de l'établissement. Dans la continuité de communication un site internet a été créé.

Suite au baromètre social Qualité de Vie au Travail en décembre 2023, l'établissement a offert l'opportunité aux professionnels de participer à la transformation de leurs conditions de travail par la constitution d'un COPIL QVCT. Après l'analyse des données issues de ce baromètre, un temps de restitution a été organisé au sein de chaque service afin de partager les résultats et d'engager une réflexion collective.

Dans le cadre de la préparation de son futur projet d'établissement, le Centre Hospitalier d'Ernée a choisi de se faire accompagner par un cabinet spécialisé. L'ensemble des parties prenantes — professionnels, représentants des usagers et des familles — a été associé à cette démarche. Un séminaire participatif s'est tenu le 16 décembre 2024, durant lequel 6 aides-soignantes du SMR B ont travaillé autour de différents axes du projet.

La Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques a été renouvelée en novembre 2024 à l'issue d'élections. À cette occasion, deux aides-soignantes du service ont été élues en tant que membres suppléantes, marquant ainsi la représentation des professionnels du SSR B au sein de cette instance.

Enfin, depuis le 12 mars 2024, les demandes d'interventions techniques, informatiques et biomédicales sont désormais centralisées via le logiciel GLPI, afin d'optimiser le suivi et le traitement des demandes.

##### **- Qualité et sécurité des soins :**

En février 2024, le Centre Hospitalier d'Ernée a accueilli la contre-visite de certification menée par la Haute Autorité de Santé (HAS). Dans le cadre de cette préparation, plusieurs démarches ont été mises en œuvre : des patients traceurs, des traceurs ciblés ainsi que différents audits ont été réalisés afin d'évaluer les pratiques et de repérer des axes d'amélioration en lien avec les exigences du référentiel HAS. Ces audits ont porté notamment sur les dossiers patients, l'entretien des locaux, la conformité de la tenue professionnelle, ainsi que la prise en charge de la douleur. Lors de la semaine de la certification, les professionnels du service ont été sollicités par les auditeurs sur différentes thématiques, telles que la sécurisation du circuit du médicament lors de la distribution, ainsi que les diverses traçabilités à assurer dans le cadre des soins. Les équipes se sont montrées investies et impliquées tout au long de cette période, apportant des réponses claires et pertinentes afin de refléter au mieux les pratiques en place au sein du service. À l'issue de cette évaluation, la Commission de certification des établissements de santé a prononcé la certification de l'établissement le 29 mai 2024.

En mars 2024, un appel à candidatures a été lancé en vue de désigner des infirmiers référents "IDE pharmacie" au sein des services de soins. Cette initiative vise à renforcer la collaboration entre les équipes soignantes et la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), dans une logique d'optimisation du circuit du médicament et de sécurisation des pratiques. 1 infirmière de SMR B a été désignée.

La gestion de la douleur constitue une priorité au sein de notre établissement. Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge, 1 infirmière du service a été nommée correspondante douleur. Sa mission consiste à diffuser les informations relatives à cette thématique, à participer aux actions de prévention et aux audits, ainsi qu'à accompagner les nouveaux soignants dans la prise en charge de la douleur.

Une aide-soignante du service de SMR B siège au sein du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN), contribuant ainsi à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux au sein de l'établissement.

Par ailleurs, la Semaine de la sécurité des patients s'est déroulée en septembre 2024. À cette occasion, plusieurs actions de sensibilisation ont été proposées aux professionnels :

- la diffusion d'une vidéo sur les interruptions de tâches,
- des affichages pédagogiques sur la communication thérapeutique,
- un atelier consacré à l'élaboration du projet personnalisé de soins.

**- Organisation de soins :**

Dans le but de renforcer les compétences des professionnels du service, des formations ont été proposées. Deux infirmières et deux aides-soignantes ont été formées au Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), contribuant ainsi à une mesure plus précise de l'activité du service et à une meilleure valorisation des séjours. Ces formations se poursuivront en 2025 afin de former le plus grand nombre de professionnels. Des formations aux bonnes pratiques de l'utilisation du MEOPA ont été proposées. Dans ce cadre, 6 infirmières ont été formées.

Afin de répondre aux besoins et attentes des patients accueillis, l'équipe pluridisciplinaire du service de SMR B se réunit une fois par semaine pour élaborer un projet de soins personnalisé pour chaque patient. Ces réunions permettent de définir les objectifs de prise en charge, d'adapter les interventions de chaque professionnel en fonction de l'évolution de l'état de santé du patient, et de coordonner les actions à mener pour garantir la continuité et la qualité des soins.

Une réflexion sur la redéfinition des périmètres d'intervention des cadres de santé a été engagée en 2024, avec pour objectif une mise en œuvre courant 2025.

## **4. Psychologue – secteur sanitaire et EHPAD : services Oliviers-Orangers**

### **4.1. Activités principales**

Au sein des services SSR, Médecine et des LISP du CH Ernée ainsi que les services des Oliviers et Orangers de l'EHPAD : accompagnement et soutien psychologique auprès des patients/résidents et de leurs familles, avis clinique, évaluation des troubles cognitifs et comportementaux, soutien à la réflexion d'équipe, collaboration aux différents temps de travail interdisciplinaires (PPS, Staff SP, transmissions), encadrement de psychologues stagiaires (3 en 2024), participation au travail institutionnel (Audit HAS en 2024), collaboration avec les partenaires extérieurs (bénévole JALMALV, EMA, CMP, EMSP, EREPL...), coordination et animation du comité éthique de l'établissement, participation au groupe d'analyse de la pratique des psychologues (5 en 2024).

#### **a. Temps de travail**

- 0,60 ETP : secteur sanitaire
- 0,10 ETP : temps d'expertise dédié Soins Palliatifs au sein du PAGE

- 0,10 ETP : services Oliviers/Orangers secteur EHPAD depuis septembre 2024  
Remplacement ponctuel et mutuel avec la psychologue des services de l'EHPAD sur les temps de congés. Interventions ponctuelles auprès des agents ou en groupe de parole depuis l'absence de psychologue du travail.

## **4.2. Activité de l'année**

### **a. Activité d'accompagnement psychologique dans les services**

Au cours de l'année 2024, 321 personnes et leurs familles ont été accompagnées, tous services confondus. Ce nombre est en constante augmentation d'année en année (+33 accompagnements en 2024 en comparaison à 2023) : 129 en Médecine, 60 en SMR B, 111 en SMR A, 9 aux Oliviers, 12 aux Orangers (SMR B fermé en 2024).

Une part toujours plus importante de ces accompagnements (29 %) concerne une souffrance du patient en lien avec le vécu de l'hospitalisation, une annonce de pathologie, une perte d'autonomie, un traumatisme ou un deuil. On retrouve ensuite les accompagnements de soins palliatifs (20 %), et en lien avec des troubles psychiatriques (13%).

Il est à noter une demande de plus en plus forte d'accompagnement des familles qui concerne cette année 15% des accompagnements.

### **b. Activité de pilotage du comité éthique**

En 2024, le comité s'est réuni trois fois dans le cadre de ses réunions programmées. Les thèmes suivants ont été abordés : échanges au sujet de projet de loi sur la fin de vie / la question de l'accueil et du départ / vivre en institution, qu'est-il possible de concéder de nos libertés individuelles au nom du vivre ensemble ?

Deux autres interventions ont eu lieu directement dans les services sur sollicitation des équipes : manger, entre plaisir et risque / accompagnement d'une résidente

Enfin, deux membres du comité sont intervenus lors de la journée éthique du GHT le 13 juin 2024.

### **c. Activité PAGE**

- Co-animation des formations flash soins palliatifs à destination des professionnels de l'établissement (1 en 2024)
- Intervention en binôme sur les EHPAD(s) du secteur (4 en 2024)

### **d. Projets réalisés**

- Formation CESU : 19 et 20/02/2024
- Journées Régionales de formation à l'éthique : 16 et 17/10/2024
- Journée de la Coordination Bretonne de Soins Palliatifs : 22/11/2024
- Visite de l'Unité de Soins Palliatifs du CHU de Rennes : 12/12/2024
- Séminaire projet d'établissement : 16/12/2024

## **5. Activité EHPAD – Accueil de Jour – PASA**

### **5.1. Présentation du service Les Orangers**

#### **a. Activités principales**

Les services des Orangers est un lieu de vie et de soins qui a pour mission d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne et de répondre au mieux à leurs besoins. L'établissement a, aussi pour mission, de rendre effectif le droit à la protection, à la sécurité y compris sanitaire et alimentaire, à la santé et aux soins, à un suivi médical adapté.

A ce titre, Il est proposé et dispensé des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des actions de prévention et d'éducation à la santé et apporte une aide dans les actes de la vie quotidienne dans un soucis de maintenir l'autonomie et de favoriser la vie sociale.

Il met en place avec la personne accueillie, et le cas échéant avec la personne de confiance, un projet d'accompagnement personnalisé adaptés aux besoins et comprenant un projet de soins et un projet de vie visant à favoriser l'exercice des droits des personnes accueillies.

Cela prend appui sur la loi de 2002 relative au secteur médico-social et à la charte de la personne âgée dépendante de la Fédération Nationale de Gérontologie.

#### **b. La Population accueillie**

Le service accueille des personnes à partir de 60 ans présentant des Pathologies liées au vieillissement ou pathologies associées AVC, Parkinson, diabète, troubles neurocognitifs démences vasculaires Alzheimer korsakoff nécessitant un suivi médical et paramédical régulier et un accompagnement pour tous les actes de la vie quotidienne.

#### **c. Effectif (EHPAD complet)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre supérieur de santé	0,85
Cadre	1,80
IDE	12,82
AS/AMP	64,11
ASH	38,73
Adjoint administratif	0,50
Ergothérapeute	1,00
Psychomotricien	0,86
Animateur	2,20
Psychologue	1,02
Médecin	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>124,09</b>

#### **d. Autres informations service Les Orangers**

L'accompagnement des étudiants est une activité importante et essentielle pour l'ensemble des professionnels, à noter que l'année 2024 a été marquée par une annulation des stages de l'IFSO de Laval et IFAS de Fougères ; ont été accueillis 2 étudiants en soins infirmiers et 2 élèves Bac pro.

Les professionnels font preuve d'engagement dans les instances et commissions institutionnelles : commissions activité vie sociale, chute, menus, nutrition, pharmacie, EOH, CLUD, douleur ; ainsi que dans les groupes de travail sur le projet d'établissement ainsi, 4 IDE, 8 aides-soignantes et 6 ASH participent à ces temps.

Le travail pluridisciplinaire avec les ergothérapeutes, psychomotricienne et psychologue permet une meilleure analyse des situations rencontrées, le regard croisé de différentes compétences permet ainsi d'apporter des solutions dans l'accompagnement des résidents.

Une dizaine de situations de soins complexes ont été exposées au staff de soins palliatif. Le décloisonnement de ces situations et l'éclairage apporté est apprécié des soignants des Orangers.

Les activités soutenues de la vie social permettent de prévenir l'isolement, de préserver les facultés cognitives et contribue au maintien d'une bonne santé mentale. Le lien avec la vie social et le lien avec les familles est priorisé.

## **5.2. Activité de l'année Les Orangers**

### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	41	41	-
Entrées	14	19	+36%
Sorties	19	20	+5%
Moyenne d'âge	92	87	-5%
Journées réalisées	14 621	14 575	-

### **b. Projets réalisés**

- Poursuite de la Sensibilisation des équipes aux nouvelles méthodes d'évaluation pour se préparer à la certification prévue en 2027
- Evaluation de la nouvelle Réorganisation du travail IDE par pôle
- Poursuite de la réflexion sur la réhabilitation de l'EHPAD

## **5.3. Projet pour l'année à venir**

- Retravailler les trames horaires AS/ASH sous forme de groupe de travail en tenant compte d'un état des lieux (points positifs et points à réajuster), lien avec les fiches de poste.
- Mener une réflexion collective sur la notion d'accueil des nouveaux arrivants et/ou remplaçants afin de permettre et/ou renforcer l'inclusion dans le collectif, atout contributif de la cohésion d'équipe et continuité des soins.
- Favoriser le lien infirmier sur tout l'EHPAD
- Soutenir les projets professionnels des agents et l'inscription aux formations continues.

## **5.4. Présentation du service Les Pommiers**

### **a. Activités principales**

Les services des Pommiers est un lieu de vie et de soins qui a pour mission d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne et de répondre au mieux à leurs besoins. L'établissement a, aussi pour mission, de rendre effectif le droit à la protection, à la sécurité y compris sanitaire et alimentaire, à la santé et aux soins, à un suivi médical adapté.

A ce titre, Il est proposé et dispensé des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des actions de prévention et d'éducation à la santé et apporte une aide dans les actes de la vie quotidienne dans un soucis de maintenir l'autonomie et de favoriser la vie sociale.

Il met en place avec la personne accueillie, et le cas échéant avec la personne de confiance, un projet d'accompagnement personnalisé adaptés aux besoins et comprenant un projet de soins et un projet de vie visant à favoriser l'exercice des droits des personnes accueillies.

Cela prend appui sur la loi de 2002 relative au secteur médico-social et à la charte de la personne âgée dépendante de la Fédération Nationale de Gérontologie.

### **b. La Population accueillie**

Le service accueille des personnes à partir de 60 ans présentant des Pathologies liées au vieillissement ou pathologies associées AVC, Parkinson, diabète, troubles neurocognitifs démences vasculaires Alzheimer korsakoff nécessitant un suivi médical et paramédical régulier et un accompagnement pour tous les actes de la vie quotidienne.

### **c. Effectif (EHPAD complet)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre supérieur de santé	0,85
Cadre	1,79
IDE	12,82
AS/AMP	64,11
ASH	38,73
Adjoint administratif	0,50
Ergothérapeute	1,00
Psychomotricien	0,86
Animateur	2,20
Psychologue	1,02
Médecin	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>124,09</b>

### **d. Autres informations service Les Pommiers**

L'accompagnement des étudiants est une activité importante et essentielle pour l'ensemble des professionnels ; ont été accueillis 6 étudiants en soins infirmiers (Pommiers et UHR), 2 élèves aides-soignants et 6 élèves Bac pro.

Les professionnels font preuve d'engagement dans les instances et commissions institutionnelles : commissions activité vie sociale, chute, menus, nutrition, pharmacie, EOH, CLUD, douleur ; ainsi que dans les groupes de travail sur le projet d'établissement ainsi, 2 IDE, 7 aides-soignantes et 2 ASH participent à ces temps.

Le travail pluridisciplinaire avec les ergothérapeutes, psychomotricienne et psychologue permet une meilleure analyse des situations rencontrées, le regard croisé de différentes compétences permet ainsi d'apporter des solutions dans l'accompagnement des résidents.

Quelques situations de soins complexes ont été exposées au staff de soins palliatif. Le décloisonnement de ces situations et l'éclairage apporté est apprécié des soignants des Pommiers. Il conviendra de renforcer en 2025 ce décloisonnement.

Les activités soutenues de la vie social permettent de prévenir l'isolement, de préserver les facultés cognitives et contribue au maintien d'une bonne santé mentale. Le lien avec la vie social et le lien avec les familles est priorisé.

## 5.5. Activité de l'année service Les Pommiers

### a. Activité du service

	2023	2024	Variation
Lits	27	27	-
Entrées	7	6	-14%
Sorties	17	12	-29%
Moyenne d'âge	88	83	-6%
Journées réalisées	9 568	9 530	-

### b. Projets réalisés

- Réévaluation des trames de planning et organisation du travail AS/ASH
- Poursuite de la Sensibilisation des équipes aux nouvelles méthodes d'évaluation pour se préparer à la certification prévue en 2027
- Evaluation de la nouvelle Réorganisation du travail IDE par pôle
- Poursuite de la réflexion sur la réhabilitation de l'EHPAD
- Mise en place de repas thérapeutiques suite à la formation d'agents planifiés en juin 2024

## 5.6. Projet pour l'année à venir

- Faire un état des lieux des trames horaires AS/ASH
- Mener une réflexion collective sur la notion d'accueil des nouveaux arrivants et/ou remplaçants afin de permettre et/ou renforcer l'inclusion dans le collectif, atout contributif de la cohésion d'équipe et continuité des soins.
- Favoriser le lien infirmier sur tout l'EHPAD
- Soutenir les projets professionnels des agents et l'inscription aux formations continues.

## 5.7. Présentation du service UHR

### a. Activités principales

L'unité d'hébergement renforcée (UHR) a ouvert le 2 janvier 2012. Cette unité sécurisée d'hébergement séquentiel accueille 14 résidents dans des chambres seules. L'UHR est un lieu de vie et de soins avec des activités socio thérapeutiques nombreuses pour des résidents ayant des troubles du comportement sévères.

Les personnes peuvent venir du domicile, de l'EHPAD d'Ernée, d'autres EHPAD ou d'établissements hospitaliers.

### **b. Population accueillie**

L'unité accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, l'admission peut se faire selon des critères précis. La personne admise doit :

- Être atteinte de la maladie Alzheimer ou maladie apparentée dûment diagnostiquée
- Présenter des troubles du comportement sévères de type neuro-dégénératif évalués selon les critères de l'inventaire Neuropsychiatrique (NPI –ES)
- Avoir une absence de syndrome confusionnel
- Être capable de se déplacer seule, y compris en fauteuil roulant, GIR 2.

### **c. Effectif (EHPAD complet)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre supérieur de santé	0,85
Cadre	1,79
IDE	12,82
AS/AMP	64,11
ASH	38,73
Adjoint administratif	0,50
Ergothérapeute	1,00
Psychomotricien	0,86
Animateur	2,20
Psychologue	1,02
Médecin	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>124,09</b>

### **d. Autres informations service UHR**

L'accompagnement des étudiants est une activité importante et essentielle pour l'ensemble des professionnels ; ont été accueillis 6 étudiants en soins infirmiers (Pommiers et UHR), 2 élèves aides-soignants et 1 élève AES.

Les élèves aides-soignants et bac pro des services Pommiers et Orangers ont la possibilité de passer une journée d'immersion à l'UHR.

Les professionnels font preuve d'engagement dans les instances et commissions institutionnelles : commissions activité vie sociale, chute, menus, nutrition, pharmacie, EOH, CLUD, douleur ; ainsi que dans les groupes de travail sur le projet d'établissement ainsi, 2 IDE (Pommiers et UHR), 6 aides-soignantes participent à ces temps.

La plupart des aides-soignants ont bénéficié de la formation ASG.

Le travail pluridisciplinaire avec les ergothérapeutes, psychomotricienne et psychologue permet une meilleure analyse des situations rencontrées, le regard croisé de différentes compétences permet ainsi d'apporter des solutions dans l'accompagnement des résidents

## **5.8. Activité de l'année service UHR**

### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	14	14	-
Entrées	15	15	-
Sorties	1	4	+300%
Moyenne d'âge	79	80	+1%
Journées réalisées	4 987	4 945	-1%

### **b. Projets réalisés**

Mise en place de repas thérapeutique coanimé par 2 soignants. Ayant pour objectif : la stimulation sensorielle et cognitive, le rappel des souvenirs, de lutter contre la dénutrition, maintenir l'autonomie et la non dépendance, favoriser la création de liens sociaux, permettre la reconnexion à soi.

Poursuite de la sensibilisation des équipes aux nouvelles méthodes d'évaluation pour se préparer à la certification planifiée en 2027.

Poursuite de la réflexion sur l'organisation du service avec objectif du travail en effectif constant.

Travaux de rénovation : comment sécuriser la terrasse en vue de l'investir et réflexion sur la sécurisation du coin « office ».

### **5.9. Projet pour l'année à venir**

Poursuivre le travail engagé en 2024.

Mener une réflexion collective sur la notion de sortie du résident en lien avec les PAP.

Soutenir les projets professionnels des agents et l'inscription aux formations continues.

### **5.10. Présentation du pôle Oliviers-Lilas**

L'EHPAD est répartie en cinq services : les Pommiers, les Orangers, les Oliviers, les Lilas et un service d'Unité Hébergement Renforcé. Ce lieu de vie accueille des personnes dépendantes à partir de 60 ans (ou moins sur dérogation) nécessitant un accompagnement médical, paramédical et/ou du lien social qu'ils ne peuvent plus bénéficier à leur domicile. L'entrée en institution est réalisée en accord, chaque fois que possible avec la personne soignée et avec le soutien de son entourage. Il bénéficie d'un parcours d'entrée et d'un projet d'accompagnement personnalisé réalisé en équipe pluridisciplinaire selon ses besoins et ses envies.

#### **a. Effectif (EHPAD complet)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre supérieur de santé	0,85
Cadre	1,79
IDE	12,82
AS/AMP	64,11
ASH	38,73
Adjoint administratif	0,50
Ergothérapeute	1,00
Psychomotricien	0,86
Animateur	2,20
Psychologue	1,02
Médecin	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>124,09</b>

#### **b. Autres informations**

##### **- Formation et montée en compétences**

L'année a été particulièrement riche en formation, avec pour objectifs le développement des compétences individuelles et l'amélioration collective de la qualité de prise en soins. Au sein du Pôle

Oliviers-Lilas ; comprenant les équipes de nuit de l'EHPAD également ; 75% d'entre eux ont pu partir en formation sur les thématiques suivantes : bientraitance, gestion des conflits avec les familles et les résidents, troubles de la déglutition et de la dénutrition, gestion de l'agressivité, accompagnement des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer, plaies et cicatrisation, le travail de nuit et les soins d'urgence.

Ces formations ont contribué à professionnaliser davantage les pratiques, à renforcer la sécurité des soins et à soutenir une culture commune au sein des équipes.

Nous avons accueilli également plusieurs étudiants (7 étudiants infirmiers, 2 étudiants aides-soignants et 2 étudiants en Bac Professionnel) ce qui a enrichi le service et favorisé une dynamique de transmission et de valorisation des savoir-faire. Un travail sur l'accompagnement a été fait avec les professionnels nouvellement formés au tutorat au cours de l'année.

#### - **Travail en équipe et réflexivité**

Les professionnels ont démontré un réel engagement dans l'analyse de leurs pratiques, avec une volonté de toujours adapter les prises en soins aux besoins spécifiques de chaque résident. Cela s'est traduit par la demande d'intervention du comité éthique sur certaines prises en soins qui questionnait beaucoup les agents et de temps de parole organisé avec la psychologue.

Il y a eu également un travail transversal entre les équipes de jour et de nuit qui a été réalisé en 2024, avec pour objectif une meilleure continuité des soins et une harmonisation des pratiques professionnelles. Plusieurs actions concrètes ont été menées :

- Des formations sur les techniques d'utilisation des produits d'incontinence ont été réalisées au sein de l'EHPAD, à destination de l'ensemble des équipes soignantes. Ces formations ont permis d'optimiser le confort des résidents, de limiter les risques de complications cutanées et de réajuster certains gestes techniques.
- À la suite de ces sessions, des réunions de réévaluation des plans de soins ont été organisées entre les équipes de jour et de nuit. Elles ont permis une meilleure individualisation des prises en charge, une adaptation des pratiques aux besoins réels des résidents et une cohérence globale des interventions.

Ce travail commun a contribué à améliorer les échanges, le suivi, et à assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des résidents, quel que soit le moment de la journée ou de la nuit. Ce travail sera poursuivi sur l'année 2025 avec pour objectif de renforcer cette collaboration.

Les professionnels du service ont également été fortement impliqués dans la vie institutionnelle, à travers leur participation active à plusieurs commissions internes : menus, nutrition, chute, hygiène, séminaire, vie sociale.

Pour finir, en fin d'année 2024, un rappel clair des règles de fonctionnement du service et des attentes de l'encadrement en matière d'attitude professionnelle a été effectué auprès de l'ensemble des équipes. Ce rappel a été accueilli dans une démarche d'amélioration continue et vise à soutenir un cadre de travail serein, respectueux et professionnel.

Dans cette perspective, des actions seront engagées en 2025 pour : améliorer la régulation d'équipe, renforcer la communication entre les différents services et favoriser une cohésion et une compréhension mutuelle entre les différents professionnels intervenant auprès des résidents.

Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté collective de progresser ensemble, au service de la qualité de vie et de soins des personnes âgées accueillies.

- **Prise en soins palliative et accompagnement en fin de vie**

Le service a été confronté à un nombre important de décès en 2024. Malgré ces situations douloureuses, les équipes ont fait preuve d'une grande maturité dans la prise en soins palliative en mobilisant leurs compétences et/ou en les transmettant aux nouveaux professionnels. Ils ont porté une attention particulière à l'accompagnement des résidents, dans le respect de leur dignité et de leurs souhaits, en étroite concertation avec les familles. Des staffs de soins palliatifs ont été organisés, à la demande des équipes, favorisant des temps d'échanges, de réflexion éthique et de soutien.

Les professionnels souhaitent que pour l'année 2025, des formations sur les prises en soins palliatives soient organisées.

### **5.11. Activité de l'année pôle Oliviers-Lilas**

#### **a. Activité du service des Lilas**

Le service des Lilas est composé de 40 chambres réparties sur 2 étages dont une en hébergement temporaire.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	40	40	-
Entrées	8	15	+88%
Sorties	8	17	+113%
Moyenne d'âge	91	88	-3%
Journées réalisées	14 240	14 060	-1%

#### **b. Activités du service des Oliviers**

Le service des Oliviers dispose de 42 chambres dont une en hébergement temporaire.

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Lits	42	42	-
Entrées	16	10	-38%
Sorties	15	16	+7%
Moyenne d'âge	88	85	-3%
Journées réalisées	14 969	14 971	-

### **5.12. Présentation du service de l'accueil de jour**

#### **a. Activités principales**

L'accueil de jour est un lieu adapté aux personnes qui ont été diagnostiquées comme ayant des troubles cognitifs. Il s'adresse également aux aidants en leur offrant des groupes de parole et de soutien. La structure accueille des personnes à la journée. Elles prennent sur place leur repas et bénéficient d'activités individuelles ou collectives. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé, de maintenir l'autonomie dans la vie quotidienne, de récréer des liens

sociaux, de maintenir voire restaurer l'estime de soi, de donner un espace de parole et de réorienter dans le temps et dans l'espace.

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Cadre	0,01
AS/AMP	1,86
Ergothérapeute	0,86
<b>TOTAL</b>	<b>2,73</b>

#### c. Autres informations

- Une aide-soignante du service a commencé sa formation ASG en octobre 2024.
- L'accueil de jour travaille en collaboration avec le réseau de transport régional ALEOP. Cependant en juin 2024, plusieurs modifications des conditions de transports ont fait évoluer nos conditions de prise en soins. Cela s'est régularisé sur la fin de l'année.

### 5.13. Activité de l'année service accueil de jour

#### a. Activité du service

	2023	2024	Variation
Places	6	6	-
Entrées	24	20	-17%
Sorties	24	18	-25%
Moyenne d'âge	82	82	-
Journées réalisées	1 649	1 667	+1%

#### b. Projets réalisés

Il y avait comme projet l'année dernière de relancer les aides et accompagnements proposées aux aidants. En 2024, il a eu :

- Un groupe de parole réalisé avec les aidants et la psychologue de l'accueil de jour.
- La participation à un forum aidant-aidé
- La réalisation de 15 entretiens individuels
- Un gouter des familles

### 5.14. Présentation du pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)

#### a. Activités principales

Le PASA, Pôle d'Activité et de Soins Adaptés, a ouvert ses portes le 12 septembre 2023 suite à une réponse d'un appel à projet de l'ARS. L'intégration se fait suite à une évaluation médicale et psychologique, après qu'un diagnostic de maladie neuro-dégénérative ait été posé. L'accueil dans le PASA est organisé selon un programme personnalisé et est inclus dans le projet de vie individualisé de la personne concernée avec une réévaluation tous les semestres.

Le PASA, appelé également, « club Camélia » propose des activités individuelles ou collectives aux personnes accompagnées et à leurs familles. L'accent est mis sur un accompagnement à effet thérapeutique non médicamenteux avec différents types d'activités proposées :

- Physiques : entretenir la force musculaire, améliorer la coordination... ;

- Bien-être : relaxation, ateliers esthétiques ;
- Stimulations cognitives : réactiver des connaissances, maintenir l'attention et la concentration ;
- Expression : mieux écouter, mieux articuler, mieux entendre ;
- Sensorielles : activités de la vie quotidienne (cuisine) ;
- Socio-culturelles et ludique : lutter contre l'isolement, favoriser la convivialité.

Pour les réaliser, nous faisons appel aux compétences des soignants présent sur l'unité mais également à des intervenants extérieurs pour enrichir le panel d'activités proposé comme de la médiation animale, médication musicale, de l'activité physique adapté, prévention des chutes, art thérapie.

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Ergothérapeute	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>1,00</b>

#### **c. Autres informations**

Le nombre de résidents pouvant aller au PASA est de 12 par jour mais les locaux, qui sont mutualisés avec ceux de l'accueil de jour, ne permettent pas d'accueillir ce nombre. Le PASA est fermé 20 jours suite à des arrêts et 1 journée pour le gouter des familles de l'accueil de jour.

### **5.15. Activité de l'année PASA**

#### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Places	12	12	-
Nombre de résidents	34	40	+18%
Journées réalisées	245	865	+253%

*Le PASA a ouvert en septembre 2023*

#### **b. Projets réalisés**

Sur l'année 2024, il y a eu plusieurs intervenants à proposer des ateliers variés :

- Médiation animale (4 séances)
- Casque réalité virtuelle (8 séances)
- Intervenante jeu de société (1 séance)
- EAPA
- Siel bleu
- Psychomotricienne
- Musicothérapeute (3 séances)

### **5.16. Présentation du service Les Glycines**

#### **a. Activités principales**

Le service Les Glycines dispose d'une capacité d'accueil de 26 places, exclusivement en chambres individuelles. Il s'agit d'un hébergement permanent, sans possibilité d'accueil temporaire.

L'établissement accueille des personnes âgées en perte d'autonomie, à qui il garantit, a minima, le socle de prestations d'hébergement prévu par les articles D. 312-159-2 et D. 342-3 du Code de l'action sociale et des familles.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement global incluant des soins médicaux et paramédicaux adaptés à leur état de santé ; Des actions de prévention et d'éducation à la santé ; Un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.

Chaque résident fait l'objet d'un projet d'accompagnement personnalisé, construit en collaboration avec lui-même ou avec sa famille. Ce projet intègre un projet de soins ainsi qu'un projet de vie, dans le respect des droits et des souhaits de la personne accueillie.

L'organisation des soins repose sur :

- La présence d'une infirmière du lundi au vendredi ;
- L'intervention d'une infirmière Libérale les week-ends et jours fériés.
- Une équipe d'aide-soignante présente 24h/24, soutenue par des agents des services hospitaliers (ASH).

Des interventions spécialisées viennent compléter la prise en charge :

- Une psychologue intervient un lundi sur deux ;
- Une ergothérapeute intervient une demi-journée par semaine le mardi.
- Une kinésithérapeute qui intervient le mardi et vendredi après-midi sur prescription médicale

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Cadre	0,27
IDE	2,16
AS	10,34
ASH	8,55
Psychologue	0,10
Médecin	0,10
<b>TOTAL</b>	<b>21,52</b>

#### **c. Autres informations**

Le service accueille principalement des personnes présentant un degré de dépendance correspondant à un GIR égal ou supérieur à 4. Une seule résidente fait exception, classée en GIR 6 (Entrée en 2016, elle accompagnait son époux).

Nous avons accueilli en stage :

- Une étudiante infirmière première année
- Une étudiante en Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)
- Trois étudiantes en bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne).
- Une aide-soignante est actuellement en formation professionnelle depuis septembre 2022 (formation IDE).

Les formations suivies par les soignants sont les suivantes : Formation nouveau arrivant, PRAP, recyclage AFGSU, recyclage incendie, la bientraitance, le sommeil de la personne âgée, actualisation des compétences aide-soignante, diabète chez la personne âgée, Tutorat aide-soignant, optimiser le temps de transmissions.

## 5.17. Activité de l'année services Les Glycines

### a. Activité du service

	2023	2024	Variation
Lits	26	26	-
Entrées	7	7	-
Sorties	7	6	-14%
Moyenne d'âge	87	90	+3%
Journées réalisées	9 165	9 147	-

### b. Projets réalisés

- Mise en place du tri des biodéchets
- Dématérialisation de la traçabilité (entretien des locaux, vérifications diverses, surveillance des températures) avec le logiciel SACHA sur tablette.
- Changement des téléphones portables pour des DECT pour la réception de l'appel malade.
- Rénovation de chambre le nécessitant (CH 13).
- Mise à jour des feuilles de tâches soignante avec les différents horaires du service.
- Mise en place de l'éco pâturage dans le champ attenant à l'EHPAD.
- Réalisation des projets d'accompagnement personnalisée débuté en Mars 2024.
- Une réflexion collective sur la bientraitance a été engagée au sein de l'équipe, dans le cadre d'un projet visant à instaurer des temps d'échanges mensuels autour des pratiques soignantes. Cette démarche a pour objectif de favoriser une amélioration continue des prises en charge et de contribuer au bien-être des résidents. (Mise en place de ces temps en mars 2025).

## 6. Psychologue – Secteur EHPAD

### 6.1. Présentation du service

#### a. Activités principales

Répartition du temps de travail			
Service	Temps dédié	Jour de la semaine	Nombre de résidents / places
U.H.R	50 %	Lundi, Jeudi, Vendredi matin	14 places
E.H.P.A.D	20 %	Mardi	40 places aux Lilas & 27 places aux Pommiers
Accueil de jour	10 %	Vendredi après-midi	30 places / semaine
P.A.S.A	0 %	Vendredi après-midi	6 places par jour du Mardi au Vendredi

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Psychologue - Sanitaire	0,60
Psychologue - EHPAD	0,80
Psychologue - SSIAD	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>1,80</b>

### c. Autres informations

- **Participation au groupe d'analyse de la pratique des psychologues (5 / an)**
  - o Remplacement de la psychologue du secteur sanitaire pendant ses congés (23 rencontres avec les patients du C.H Ernée)
  - o Remplacement de la psychologue des Oliviers et des Orangers suite à son départ (08/2024) : 26 rencontres résidents (oliviers) + 1 NPI-Es (oliviers) + 3 familles suivies (oliviers) + 17 rencontres résidents (orangers) + 1 NPI-Es (orangers)
  - o Collaboration avec les partenaires extérieurs (J.A.L.M.A.L.V, C.M.P, E.M.G, S.S.I.A.D, psychologues des établissements alentours...)
  - o Accompagnement des stagiaires AS si besoin (à leur demande, plus particulièrement en U.H.R)
- **Formation : Journée territoriale de l'éthique (13/06/24)**

### 6.2. Activités de l'année

#### a. Activité du service

Missions en U.H.R (50%)	Fréquence
Accompagnement des résidents (20 entrées, 19 sorties)	Chaque résident bénéficie d'un suivi : cela représente 33 suivis en 2024
Accompagnement des familles	Toute famille est accompagnée lors de l'admission et au cours du séjour si besoin
Activité thérapeutique hebdomadaire	5 / semaine
Evaluation des troubles du comportement (NPI-Es)	18 NPI-Es
Ecoute et soutien auprès de l'équipe	Au quotidien
Temps de transmissions avec l'équipe	2 / semaine
Projet d'accompagnement personnalisé (psychologue = référente)	5
STAFF U.H.R	2 / mois

MISSIONS AUX LILAS (10%)	Fréquence
Entretien psycho avec les résidents	38 résidents ont bénéficié d'un suivi
Accompagnement des familles	5 suivis
Temps de transmission	1 fois / mois
Ecoute et soutien auprès de l'équipe	Au quotidien

MISSIONS AUX POMMIERS (10%)	Fréquence
Entretien psycho avec les résidents	15 résidents ont bénéficié d'un suivi
Accompagnement des familles	4 familles ont bénéficié d'un suivi
Temps de transmission	1 / mois
Ecoute et soutien auprès de l'équipe	Au quotidien

MISSIONS A L'ACCUEIL DE JOUR (10%)	Fréquence
Accompagnement des usagers	8 usagers ont bénéficié d'un suivi

Accompagnement des familles	7 familles ont bénéficié d'un suivi
Bilan avec les familles	16 bilans réalisés
Groupe de parole pour les aidants	3 / an
Inclusion des familles à l'accueil de jour	1 goûter des familles organisé
Atelier thérapeutique	1 / semaine
Temps de transmissions avec l'équipe	1 / semaine
Ecoute et soutien auprès de l'équipe	Au quotidien
Réunion de service	1 / mois
Travail de continuité pour une entrée en E.H.P.A.D	2 usagers sont entrés à l'ehpad d'Ernée

MISSIONS AU P.A.S.A	Fréquence
Atelier thérapeutique	1 / semaine
Evaluation des troubles comportementaux (NPI-Es)	7 NPI-Es (Lilas et Pommiers)
Temps de transmission avec l'équipe	1 / semaine
Ecoute et soutien auprès de l'équipe	Au quotidien
Réunion de service	1 / an
Famille rencontrée dans le cadre du PASA	1 / an

### b. Projets réalisés en 2024 (en fonction des objectifs)

- Continuité de la mise en place du P.A.S.A avec la fusion de l'accueil de jour
- Reprise des groupes de parole des aidants à l'accueil de jour (1 en 2023 et 3 en 2024) et des bilans avec les familles (3 en 2023 et 16 en 2024)
- Reprise en U.H.R des projets personnalisés (3 en 2023 et 5 en 2024) et des évaluations du comportement (5 NPI-Es en 2023 et 18 en 2024)

## 7. Pôle vie sociale

### 7.1. Présentation du pôle vie sociale

#### a. Activités principales

Le pôle de vie sociale est composé de :

- Une coordinatrice de la vie sociale présente à 90 %, en poste depuis le 1er juillet 2021,
- Trois animatrices assurant une présence quotidienne, du lundi au vendredi.

Ce pôle s'inscrit dans une vision moderne de l'animation : l'activité n'est plus une finalité en soi, mais un levier pour créer du lien, favoriser l'échange et soutenir l'identité de chacun. C'est pourquoi on parle désormais de "vie sociale", une notion élargie qui englobe : la vie culturelle, la vie récréative, la vie sociale et citoyenne, la vie spirituelle....

Dans cette démarche, l'animateur devient un référent de la vie sociale, œuvrant à l'épanouissement global de la personne, en lien étroit avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le pôle travaille en interaction constante avec les partenaires du territoire, afin de nourrir les projets, d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur et de favoriser les rencontres.

### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Responsable	1,00
Animateur	2,38
Service civique	0,60
<b>TOTAL</b>	<b>3,98</b>

### c. Autres informations

#### - Accueil de jeunes en formation et engagement solidaire

Dans le cadre de sa mission d'ouverture et de transmission, le service a accueilli sept stagiaires issus de formations professionnelles liées à l'animation ou à l'accompagnement des publics :

- Stages d'une à quatre semaines pour des élèves en Bac Pro S.A.P.A.T. (Services aux Personnes et Aux Territoires) ou en Bac Pro Animation.
- Ces immersions ont permis aux jeunes de découvrir la réalité du terrain, d'observer, de participer à la vie sociale de l'établissement, et de coanimer certaines activités aux côtés des professionnelles.

Par ailleurs, deux volontaires en service civique ont intégré l'équipe :

- L'une à partir de juillet, l'autre à partir de septembre, pour une mission de 8 mois.
- Leur rôle principal a été d'accompagner individuellement les résidents dans leur quotidien et de soutenir les animatrices dans l'animation des temps collectifs.

## 7.2. Activité de l'année

### a. Activité du service vie sociale

#### - Dynamique de la vie sociale et culturelle en 2024, Participation active des résidents à la vie de l'établissement

En 2024, trois commissions "Activités – Vie sociale" ont été organisées, réunissant :

- des résidents,
- des bénévoles,
- un représentant des familles, et les référents soignants des différents services.

Ces réunions ont pour objectif de favoriser la participation des résidents à la vie de l'établissement, dans une logique de co-construction des actions et d'écoute des envies. Ce travail est également mené en amont à travers les rencontres préparatoires du Conseil de Vie Sociale, qui permettent de faire émerger les idées, besoins et suggestions des résidents.

#### - Un programme d'animations riche et varié

En 2024, un programme culturel diversifié a été proposé, avec notamment :

- 24 interventions musicales et/ou spectacles, sur l'ensemble des services d'Ernée et Montenay.

- 29 sorties culturelles et/ou visites, également réparties entre les services d'Ernée et Montenay. Ces propositions ont permis aux résidents de maintenir un lien fort avec l'environnement extérieur, de vivre des moments festifs et de nourrir leur curiosité.
- Partenariats intergénérationnels et territoriaux

Le partenariat avec les jeunes et éducatrices de l'ITEP d'Andouillé s'est poursuivi en 2024, dans la continuité des actions intergénérationnelles engagées. Ces rencontres favorisent le lien social, la reconnaissance mutuelle et le partage d'expériences entre générations.

D'autres partenariats de territoire se sont également poursuivis, notamment avec :

- l'ADAPT de Pontmain,
- le centre de loisirs d'Ernée,
- les autres établissements accueillant des personnes âgées du territoire,
- les services de la Communauté de communes de l'Ernée,
- ainsi que les élèves de 3e SEGPA du collège René Cassin dans le cadre du projet « Corps en mouvement vers demain ».

**- Ouverture de l'EHPAD aux patients du secteur sanitaire**

En 2024, six patients relevant du secteur sanitaire ont participé aux activités de l'EHPAD d'Ernée, un chiffre stable par rapport à 2023. Ces temps d'échange et de participation permettent une découverte progressive de l'établissement, facilitant une éventuelle future entrée en douceur.

La pair-aidance s'est également poursuivie : un patient en attente d'entrée a pu bénéficier de la rencontre avec un résident, pour échanger sur le quotidien en EHPAD et favoriser une transition plus sereine.

## b. Projets réalisés

- Dans le cadre de la dynamique artistique du projet, les résidents ont également pris part au concours EHPAD'danse, initié par la Fédération Française de Danse. Une vidéo chorégraphique de 1 minute 30, conçue autour du thème des Jeux Olympiques, a été créée avec les résidents. Cette réalisation collective, mêlant créativité, humour et mouvement, valorise la capacité à s'exprimer corporellement et artistiquement, tout en s'inscrivant dans un projet national fédérateur.
- « corps en mouvement vers demain », un projet artistique, corporel et intergénérationnel (financement DRAC et ARS) : Le projet « Corps en mouvement vers demain » vise à valoriser l'image du corps, en permettant à chacun — jeunes et personnes âgées — de retrouver une image corporelle positive et de se réapproprier le mouvement dansé comme mode d'expression et de lien.
- À travers une co-création artistique entre des élèves de 3e SEGPA et des résidents ce projet propose une exploration sensible et collective du corps en mouvement. L'objectif est de favoriser la rencontre intergénérationnelle, la créativité partagée, et la reconnaissance mutuelle entre générations autour d'un projet artistique inclusif. Présentation du travail chorégraphique sur scène en ouverture des restitutions des classes théâtre, dans le cadre du programme « Arts collégien ». Ce moment fort valorise l'implication et la créativité de tous les participants.

### **7.3. Projet pour l'année à venir**

#### **a. Création d'un jardin sensoriel et thérapeutique**

Réalisation d'un jardin sensoriel et thérapeutique (financement fond de dotation des hôpitaux de la Mayenne et don de plantes entreprise Daniel Moquet). La conception et la réalisation du jardin à activité thérapeutique sera fait avec l'aide des élèves de BTS et de Baccalauréat professionnel du lycée Rochefeuille.

Un jardin est indispensable, c'est un lieu de rencontre, une ouverture sur l'extérieur. Il doit être une source de plaisir pour l'œil, un espace de resourcement et d'apaisement. Ce projet se réalisera sur deux lieu différent le jardin sensoriel dans le jardin sécurisé du service Les Oliviers et le jardin thérapeutique sur l'esplanade de l'établissement :

- Faire de cet espace un véritable lieu de vie et de rencontre.
- Utiliser le jardinage comme outil thérapeutique en lien avec le pôle rééducation.

#### **b. Acquisition d'un vélo triporteur**

Acquisition d'un vélo triporteur pour personnes à mobilité réduite (financement les hôpitaux de France, aide de l'état pour l'acquisition d'un vélo électrique et don d'une famille).

- Améliorer les possibilités de déplacements des résidents sur des trajets de proximité, en utilisant un triporteur électrique.
- Apporter une autre offre aux familles pour accompagner les résidents à mobilité réduite sur des distances courtes (inférieures à 5 KM)
- Permettre aux résidents de retrouver la sensation du vélo en toute sécurité

## **8. Pôle rééducation/réadaptation**

### **8.1. Présentation du pôle rééducation-réadaptation**

#### **a. Activités principales**

Le pôle de rééducation/réadaptation réunit des professions paramédicales transversales disposant de compétences spécifiques au sein d'un même pôle afin d'optimiser leur coordination et leur mode de fonctionnement sur l'ensemble des secteurs de l'établissement. Les compétences de chacun des professionnels sont à disposition des services et au service des patients et résidents de l'établissement (services de soins, administratifs et supports).

#### **b. Effectifs**

<b>Poste</b>	<b>Effectifs 2024</b>
<b>Assistante sociale</b>	0,80
<b>Diététicienne</b>	0,90
<b>EAPA</b>	1,00
<b>Ergothérapeute</b>	4,60
<b>IDE (assistante de coordination)</b>	0,25
<b>Masseur-kinésithérapeute</b>	2,00
<b>Aide kiné</b>	1,00

<b>Psychomotricienne</b>	0,80
<b>TOTAL</b>	<b>11.35</b>

### c. Autres informations

#### - Instances, groupes de travail et commissions.

Instances	Membre – statut	Commentaire
<b>Commission liaison alimentaire et nutrition (C.L.A.N.)</b>	<i>Diététicienne – expert</i>	2 commissions 2 EPP sur le gaspillage alimentaire.
<b>Commission des menus</b>	<i>Diététicienne – expert</i>	4 commissions : repas à thème, ajustement des menus
<b>Démarche H.A.C.C.P.</b>	<i>Diététicienne – expert</i>	Groupes de travail, rédaction de procédures, protocoles et fiches techniques.
<b>Commission chutes</b>	<i>2 ergothérapeutes – pilote et expert</i>	2 commissions : Préventions et sensibilisation chutes et contentions
<b>C.S.I.R.M.T.</b>	<i>Diététicienne – titulaire 2 ergothérapeutes – 1 titulaire et 1 suppléante. 1 kinésithérapeute - suppléante</i>	4 commissions
<b>Commission de suivi des systèmes numériques</b>	<i>Assistante de coordination – membre</i>	2 à 4 rencontres/mois
<b>Comité éthique</b>	<i>Psychomotricienne – membre du comité éthique et du groupe restreint</i>	Animation de débats sur la bientraitance. 3 comités éthique + 3 préparations
<b>Commission sorties complexes</b>	<i>Assistante sociale – membre Coordinateur pôle rééducation – membre</i>	1 réunion par mois
<b>Prévention des risques</b>	<i>Ergothérapeute – Formatrice P.R.A.P.</i>	1 session de formation réalisée (6 participants). Présentation au CODIR
<b>Référent Handicap</b>	<i>Coordinateur pôle rééducation – expert</i>	2 questionnaires renseignés 2 webinaires
<b>Directoire</b>	<i>Coordinateur pôle rééducation – membre</i>	4 directoires
<b>CPTS</b>	<i>Coordinateur pôle rééducation - membre</i>	8 rencontres : conseil d'administration, assemblée générale et groupes de travail

#### - Formations

Intitulés	Commentaires
Formateur PRAP 2S	1 Ergothérapeute : 119 heures
Intervention ergothérapie AVC	1 Ergothérapeute : 48 heures
Education thérapeutique	1 Diététicienne : 40 heures

Le soin psychomoteur intégré à la démarche palliative	<i>1 psychomotricienne : 21 heures</i>
Anglais orientation et niveau 1 d'information du patient	<i>1 Diététicienne : 21 heures</i>
Communication avec le patient/résident et ses proches	<i>1 Aide kiné : 14 heures</i>
Excel niveau initiation	<i>1 Assistante sociale : 14 heures</i>
Salon AUTONOMIC à Rennes	<i>1 Ergothérapeute : 1 journée</i>
Journée territoriale de l'éthique à Laval	<i>Psychomotricienne + ergothérapeute : 1 journée</i>
Nouveaux arrivants	<i>2 ergothérapeutes : 3 heures</i>
Sécurité incendie initiale	<i>2 ergothérapeutes : 3 heures</i>
Restitution baromètre social	<i>Ensemble des professionnels du pôle : 1 heure</i>
Sécurité incendie recyclage	<i>Ensemble des professionnels du pôle : 45 minutes</i>

## 8.2. Activité de l'année

### a. Activité du service (nombre d'actes réalisés ou patients accompagnés)

Compétences	Secteurs	2023	2024	Variation
Assistante sociale	SMR	764	608	- 20 %
	Médecine	346	411	+ 19%
	Médicosocial	26	36	+ 38%
	Réunion coordination	15	18	+ 17%
Diététicienne	SMR	435	519	+ 19%
	Médecine	145	146	+ 0 %
	Médicosocial	172	186	+ 8 %
EAPA	SMR	919	770	- 16%
	Médecine	239	246	+ 2 %
	Médicosocial	162	155	- 4%
Ergothérapeutes	SMR	2016	1452	- 28 %
	Médecine	553	514	- 7%
	Médicosocial	2424	2382	- 2 %
Kinésithérapeutes	SMR	4657	5718	+ 23%
	Médecine	913	776	- 15 %
Psychomotricienne	Médicosocial	900	657	- 27%
Aide Kiné	Sanitaire	3619	3560	- 1%

Equipe Mobile en ergothérapie (en nbre de demandes)		32	66	+ 106%
Téléconsultation		4	12	+ 300 %

Durant la période, nous constatons une activité globale plutôt stable sur l'ensemble des secteurs malgré la fermeture du SSR D sur la période et l'investissement important dans de nombreux groupes de travail et projets (projet établissement, réhabilitation, semaine sécurité, communication...).

A noter une forte augmentation des sollicitations concernant l'équipe mobile en ergothérapie, l'assistante sociale en médico-social et des demandes de téléconsultations de l'E.M.E.R.

### b. Faits marquants de l'année.

- **Démarche de certification de l'établissement :** participation active à la démarche de certification de l'établissement : patients traceurs, parcours traceurs, audit système coordination territoriale, points d'étape, applications des bonnes pratiques en termes de traçabilité notamment en lien avec les projets personnalisés de soins... (ensemble des professionnels du pôle)
- **Accueil de 15 stagiaires sur l'année, du collège aux études supérieures.**
- **Temps de formation et d'information proposés par le pôle :**
  - o Les formations P.R.A.P. ont été remises en place durant la période : une présentation de la démarche a été effectuée au CODIR de l'établissement et 1 session a été réalisée sur octobre/novembre, 6 participants formés (ergothérapeute). Ces formations permettent aux participants de devenir de véritables acteurs de prévention, experts de leur environnement de travail afin de limiter les accidents de travail et maladies professionnelles principalement en lien avec les T.M.S.
  - o Formation matelas à air en collaboration avec la société Bastide® (prestataire de matériel médical) a été effectuée sur le secteur médico-social (ergothérapeutes) afin de réduire les difficultés en lien avec la mise en place des matelas à air sur le secteur médico-social.
  - o Participation à la mise en place de temps d'échanges sur la bientraitance organisés par le comité éthique. (Psychomotricienne).
- **Coordination et collaboration ville / Hôpital :**
  - o Participation à 15 réunions de concertations organisées par la maison de l'autonomie et regroupant les services d'aides au domicile et différents partenaires du domicile. (Assistante sociale et ergothérapeute de l'EME).
  - o Participation aux consultations diabète et à 3 ateliers thérapeutiques pour les patients diabétiques en collaboration avec la CPTS (Diététicienne et E.A.P.A.).
- **Projets réalisés ou initiés :**
  - o Participation active au projet de réhabilitation de l'établissement : groupes de travail, comité de pilotage... (ensemble des professionnels du pôle).
  - o Participation active à la construction du projet d'établissement : groupes de travail, comité de pilotage... (ensemble des professionnels du pôle).
  - o Participation au séminaire concernant le projet d'établissement (5 professionnels du pôle).
  - o Participation à la réflexion sur le renouvellement des autorisations SMR et médecine et à la mise en place d'un hôpital à temps partiel SMR et médecine. (Coordinateur pôle rééducation).

- Participation à la journée régionale des hôpitaux de proximité avec animation d'un atelier « téléconsultation » (coordinateur pôle rééducation).
  - Participation à plusieurs évènements avec animation de stands afin de présenter certaines activités du C.H. Ernée : salon bien vieillir, forum des aidants à Gorron, journée AVC organisée par le GHT... (ergothérapeutes, kinésithérapeutes).
  - Participation au projet EHPA'DANSE pilotée par le pôle vie social. (Psychomotricienne et ergothérapeutes).
  - Participation à la rédaction de la fiche projet concernant la mise en place des repas thérapeutiques sur le secteur médico-social en collaboration avec les services de soin et les cadres du secteur médico-social (Ergothérapeutes et psychomotricienne)
  - Participation à l'élaboration du projet « jardin thérapeutique » sur le secteur médico-social piloté par le pôle vie social. (Ergothérapeutes)
  - Participation à l'élaboration de la fiche projet pour l'acquisition d'un appareil d'aide à la déambulation : le Dynamico®. (Ergothérapeutes).
  - Mise en place de motorisations pour fauteuils roulants à disposition des familles et du personnel de l'établissement sur le secteur médico-social. (Ergothérapeutes).
  - Participation à l'animation d'ateliers « PPS » et « urgences vitales » lors de la semaine sécurité des patients (diététicienne, ergothérapeute, kinésithérapeute).
  - Mise en place de courrier de suivi de rééducation à l'attention des chirurgiens orthopédiques pour les consultations de suivi. (Kinésithérapeutes)
- **Rencontres inter professionnelles**
- 2 Rencontres inter travailleurs sociaux hospitaliers de la Mayenne (assistante sociale)
  - 2 Réunions de services réalisées sur la période : Juin et Décembre. (Ensemble des professionnels du pôle).
- **Divers :** Acquisition d'un véhicule PMR à destination, de façon prioritaire, de l'activité des ergothérapeutes : visites à domicile notamment.

## 9. SSIAD

### 9.1. Présentation du service du SSIAD

#### a. Activités principales

Le Service de Soins à Domicile (SSIAD) dispose de 52 lits, l'autorisation ARS a été augmenté à 57 lits en juin 2024.

Le SSIAD assure sur prescription médicale et sur un territoire défini, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de base auprès des personnes âgées de plus de 60 ans atteint d'une pathologie chronique ou d'un handicap. Le SSIAD assure la coordination des différents intervenants à domicile.

Le travail est organisé en 8 tournées le matin du lundi au vendredi, 7 le samedi et 4 le dimanche, et 4 tournées le soir 7jours/7. Les usagers sont répartis sur ces tournées en fonction de leur secteur géographique. Le SSIAD dispose de 4 véhicules électriques et 5 thermiques.

Une réunion hebdomadaire a lieu le jeudi en équipe (AS, IDE, IDEC, Psychologue et Ergothérapeute quand nécessaire) permettant des transmissions, des bilans et réajustements sur les prises en soins des usagers.

Le mardi midi, l'équipe AS du matin participe à la réalisation des Projets de soins personnalisés (PAP) des usagers.

### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
IDE Coordinatrice	0,88
IDE	0,91
AS	12,85
Psychologue	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>14,84</b>

- 2 changements successifs d'infirmières coordinatrices au cours de l'année 2024 pour raisons de départs volontaires (le 1er en mars puis le 2nd en décembre).
- 1 changement d'infirmière en mars.
- 1 psychologue à 20 % présente les jeudis, est à disposition des usagers et des aidants.

### **c. Autres informations**

- Participation à la cellule de concertation portée et animée par la MDA, ce qui permet à l'ensemble des partenaires du domicile de se retrouver pour échanger sur des situations d'usagers afin de trouver ensemble des axes d'amélioration dans la prise en soins. En 2024 : 9 rencontres réparties sur l'année (soit 51 situations).
- Intervention l'équipe mobile en ergothérapie (E.M.E.) pour favoriser le maintien à domicile (prévention des chutes, préconisations d'aides techniques, formation des aidants, acquisition de matériel etc...).
- Adhérent à l'association des IDEC des SSIAD de la Mayenne, l'infirmière coordinatrice participe autant que possible aux réunions organisées (environ 4/an) par l'association (thèmes abordés : réformes des SSIAD en cours, cotations IDELs, retour et échanges sur les formations ou participations aux congrès (ex UNASSI) des uns et des autres, échanges sur des protocoles de soins, etc...).

## **9.2. Activité de l'année**

### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Places	52	57	+10%
Journées réalisées	17 688	17 245	-3%
Nombre de places occupées en moyenne	48	47	-3%

L'activité a été très fluctuante particulièrement sur le 2ème semestre de 2024 et a nécessité de nombreuses adaptations des tournées de soins, et ce pour de multiples raisons (hospitalisations plus fréquentes des usagers, décès, hébergement temporaire, entrée en structures ...) :

- 184 visites à domicile réalisés sur l'année par l'infirmière ou l'infirmière coordinatrice.
- 124 034 km réalisés par l'ensemble de l'équipe SSIAD sur 2024.

### **b. Projets réalisés**

- Révision et mise à jour d'une grande partie des documents qualités du SSIAD faite au cours de l'année.

- Rédactions des PAP usagers poursuivies tout au long de l'année (14 réalisés en 2025)
- Accueil de 2 stagiaires en 2024 (1 élève bac pro service à la personne et 1 étudiant aide-soignant).
- Participation de l'équipe aux formations proposées par l'établissement :
  - o Alzheimer : 1 agent formé, permettant une meilleure approche dans les soins auprès des usagers souffrant de cette pathologie fréquemment rencontrée à domicile.
  - o Soins palliatifs : 2 agents formés, la demande des agents est forte sur cette thématique et l'accompagnement fin de vie est fréquent au domicile. Cette formation est plébiscitée par les agents et a donné envie à d'autre de s'y projeter.
  - o Formation de prévention : Conduite (formation centaure, 3 agents formés) sensibilisation aux réflexes de conduites en situations difficiles (neige, verglas, pluie), Prap Soignants (1 agent formé, postures ergonomiques dans les soins), lutte contre les violences sexistes et sexistes au travail (1 agent formé), gestion des conflits avec les familles ou résidents-usagers (1 agent formé).
  - o Actualisation pratique professionnelle AS : 8 agents ont pu se former au nouveau référentiel aide-soignant et ainsi mettre à jour leurs compétences.
  - o Diabète du sujet âgé : 1 agent formé pour aider et accompagner les usagers à domicile face à cette pathologie nécessitant de fréquents conseils.
  - o Droits des patients : 1 agent formé, pour meilleure connaissance des enjeux législatifs actuels.
  - o Journée territoriale Ethique : 1 agent a participé, en lien avec son rôle au sein du comité éthique du CH Ernée.
- Participation de l'équipe à la vie institutionnelle du CH Ernée (1 AS membre du comité éthique, 2 AS référente Douleur, 2 AS membres de la CSIRMT, 2 AS membres de l'EOH) et aux différents groupes de travail (QVCT, Projet d'établissement ...), salon aidant-aidé à Gorron (Oct 2024).

## 10. Psychologue – SSIAD & EHPAD Les Glycines

### 10.1. Présentation de l'activité

#### a. Activités principales

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile dispose de 57 places.

Il assure sur prescription médicale et sur un territoire défini, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de base relationnels auprès de personnes âgées de 60 ans et plus ou des personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteint d'une pathologie chronique.

L'EHPAD Les Glycines accueille 26 résidents.

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Psychologue - Sanitaire	0,65
Psychologue - EHPAD	1,01
Psychologue - SSIAD	0,20
<b>TOTAL</b>	<b>2,32</b>

## **10.2. Activité de l'année**

### **a. Activité psychologue**

Nombre de jour travaillés	Nombre de visites à domicile (VAD)	Présence d'un ou plusieurs aidant(s) lors des VAD	Appels téléphoniques
41	88	65	181

- 41 jours travaillés au SSIAD en 2024 dont :
  - o Formations : 1 journée de colloque « La fin de vie dans tous ses états » par Psychologie & Vieillissement, en distanciel le 14/11. 2 Webinaires éthiques le 12/09 et le 10/10.
  - o Partenaires : Présentation du dispositif Sout'aidants par S. Montebran de la PFR en avril. Echanges téléphoniques avec le CRT sur situation commune, Mme Beaugas MDA, plateforme de répit des aidants et Mme Montebran.
  - o 86 visites à domicile dont 65 en présence d'un ou plusieurs aidants. Parmi ces visites : 4 entretiens avec des aidants sur l'hôpital ; 2 entretiens avec des aidants/usagers sur EHPAD lors d'hébergements temporaires ; 2 entretiens avec un usager à l'accueil de jour ; 2 RDV de projets d'accompagnement personnalisés à domicile.
  - o 181 appels téléphoniques aux usagers du SSIAD et leurs aidants, ainsi qu'aux partenaires.
  - o Participation, sauf RDV exceptionnel à l'extérieur, aux réunions hebdomadaires du jeudi en équipe pluridisciplinaire avec un point sur chaque usager.
  - o Echange avec l'équipe vie sociale sur les propositions de formation en interne pour les services civiques en juillet + temps de formation/échange avec les deux personnes en service civique le 28/11.
  - o Lien avec les collègues psychologues de l'hôpital et de l'EHPAD sur des situations transversales à nos services. 3 participations au groupe d'analyse de pratique entre psychologues. Visite UHR + EHPAD Les Pommiers avec IDEC + F. Guerrier
  - o 2 départs pour EHPAD Montenay sur le temps au SSIAD pour des besoins prioritaires.
- EHPAD les Glycines
  - o Evaluation des besoins et mise en œuvre des suivis psychologiques auprès des résidents concernés : en moyenne 9 entretiens individuels par jour travaillé. Bilans psychologiques/neuropsychologiques selon les besoins.
  - o Entretiens avec les aidants familiaux selon les besoins et la demande.
  - o Participation au temps de transmission en équipe pluridisciplinaire entre 13h30 et 14h sur chaque jour travaillé sauf imprévu. Echanges informels avec les équipes sur les difficultés rencontrées, les besoins, les questionnements dans l'accompagnement des résidents. Lien avec professionnels extérieurs selon les besoins.
  - o Coordination, appui aux professionnels autour de la mise en place des projets d'accompagnement personnalisés, rédaction, restitution aux résidents... : 11 projets d'accompagnement personnalisés réalisés en 2024.
  - o Rédaction de courriers pour RDV neurologue ou gériatre.
  - o Animation ponctuelle d'ateliers de mobilisation cognitive.

## ***Chapitre III. Pôle Expertise et Pharmacie***

### **1. Pôle Expertise**

#### **1.1. Présentation de l'activité PAGE « Soins palliatifs »**

##### **a. Activités principales**

Le PAGE dans son volet soins palliatifs a pour mission de faciliter la diffusion de la culture palliative par le biais de : STAFF Soins Palliatifs (SP), sensibilisation à la législation sur la Fin de Vie, compagnonnage des équipes (aide et soutien face à certaines situations parfois complexes).

##### **b. Effectif (global PAGE)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
IDE	0,90
Psychologue	0,07
Médecin	0,07
<b>TOTAL</b>	<b>1,04</b>

##### **c. Autres informations**

- Ouverture du staff SP aux libéraux du secteur CPTS Nord-Ouest Mayennais faite en cours d'année (quelques dossiers évoqués) ce qui doit pouvoir permettre une fluidité du parcours de soin des patients SP du secteur (par une connaissance préalable du dossier), notamment en cas d'hospitalisation au CH Ernée.
- Participation à la dynamique palliative au niveau départementale (Groupe SP du GHT 53 via le réseau pallia 53) : staffs départementaux en visio sur des situations complexes des autres CH du département (échanges et partages de pratiques, conseils etc...), mise en place en Octobre 2024 (environ 6 staffs/an sont prévus).

#### **1.2. Activité de l'année**

##### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Nb d'interventions extérieures	5	3	- 2
Nb d'interventions internes	179	210	+ 31
Sessions de Sensibilisation à la Loi Claeys-Léonetti (en interne CH Ernée)	3	2	-1
Soit en nombre d'agents ayant participés	26	19	-7

### **b. Projets réalisés**

- Réalisation d'un audit dossier SP sur les dossiers 2023. Restitution orale faite sur 2 temps de transmissions aux équipes de Médecine C (environ 15 min) avec rappel de l'importance de la traçabilité de tout ce qui est mis en place dans l'accompagnement en SP.
- Procédure alimentation plaisir réajustée pour facilitation d'appropriation par l'équipe en collaboration avec la diététicienne.
- Poursuite de sessions de sensibilisation à la loi Claeys Léonetti ouverte à tous les agents en interne au CH Ernée, 2 sessions ont pu être réalisées en 2024. Au total, 19 agents ont participé : AS, IDE, ASH essentiellement, mais aussi des agents hors soins, la volonté étant de porter la thématique à la connaissance du professionnel mais aussi du citoyen que nous sommes tous.
  - o 3 STAFF SP/Douleur dans les EHPAD couverts par le PAGE, en collaboration avec l'EMSP du CHNM.
  - o 1 STAFF SP au niveau du groupe GHT 53 en décembre 2024 (en visio).
  - o Participation au congrès SFAP (Société Française d'Accompagnement en Soins Palliatifs en juin 2024 à Poitiers pour l'IDE experte SP du PAGE.

### **1.3. Présentation de l'activité PAGE « Douleur »**

#### **a. Effectif (global PAGE)**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
IDE	0,90
Psychologue	0,07
Médecin	0,07
<b>TOTAL</b>	<b>1,04</b>

### **1.4. Activité de l'année**

#### **a. Projets réalisés**

- Expertise douleur

	<b>Activités en intra</b>	<b>Nombre</b>
<b>Participation staff soins palliatifs</b>		17
<b>Patients suivis</b>		5
<b>Formation</b>	Nouveaux arrivants Utilisation PCA Recyclage utilisation PCA	23 agents 16 IDE 8 IDE
<b>EPP réalisées</b>	Evaluation de la satisfaction de la prise en charge de la douleur des patients Audit dossier patient thématique douleur Evaluation de la satisfaction de la prise en charge de la douleur des personnes accompagnées Evaluation des connaissances et utilisation des outils d'évaluation de la douleur	1 1 1 1
<b>Animation réunions CLUD</b>	Plénière (1) , correspondants douleur (3)	4

Activités en extra		Nombre
<b>Participation staff soins palliatifs avec équipe d'appui</b>		1
<b>Participation Forum</b>	Forum aidants/aidés Gorron	1
<b>Réunions GHT</b>	Groupe douleur	3
<b>Participations formations</b>	Congrès douleur SFETD Lille	2 jours 1/2
	Rémaldo	1/2 journée
	Congrès hypnose St Malo	3 jours

L'année 2024 a été marquée par un renforcement des liens au sein du GHT avec la création d'un groupe de travail douleur.

Par ailleurs, suite à la formation de l'IDE experte douleur en hypnoanalgésie en 2023, elle a réalisé une communication dans les services afin de faire découvrir cette pratique (intérêts et indications). L'objectif étant que d'autres professionnels se forment dans les années à venir, afin de monter un projet de prise en soins avec l'hypnoanalgésie dans les années futures.

En parallèle, lors de la semaine santé et sécurité patient, l'experte douleur a réalisé une sensibilisation sur l'importance de la communication dans les soins en proposant un affichage sur la communication thérapeutique sur le secteur sanitaire et le secteur médico-social.

L'experte douleur a également été en appui de l'agent de prévention, lors des maintenances des différentes pompes sur l'établissement (pousse-seringue, PCA ou autre).

### 1.5. Présentation de l'activité PAGE « Hygiène »

#### a. Activités principales

La gestion du risque infectieux au sein de l'établissement.

#### b. Effectif (global PAGE)

Poste	Effectif 2024
IDE	0,90
Psychologue	0,07
Médecin	0,07
<b>TOTAL</b>	<b>1,04</b>

#### c. Autres informations

- Le médecin Hygiéniste Dr Suriray a été mis à disposition pour l'établissement à hauteur de 5% jusqu'en octobre 2024 (Départ de Dr Suriray de son établissement de rattachement)
- Mise à disposition à hauteur de 30% de l'IDE hygiéniste sur l'établissement du CH Evron.

### 1.6. Activité de l'année

#### a. Activité du service

- Révision ou création de procédure : au nombre de 13
- Sensibilisations : Atelier hygiène des mains dans les services (30 participants dans les professionnels) en mai 2024/ passage de la boîte à SHA pendant la semaine sécurité patient dans l'ensemble des services de l'établissement (y compris les transversaux)
- Evaluations des pratiques professionnelles : au nombre de 4
- 3 réunions pour le CLIN

- 3 réunions avec les correspondants en Hygiène
- Suivi de la consommation SHA des services, BMR, IAS et des épidémies

### **b. Projets réalisés**

- Certification de l'établissement du 5 au 9 février 2024
- Mise en place des carebags au sein de l'Ehpad en attendant l'installation des lave-bassins suite à une FSEI
- Mise en place d'un plan de formation hygiène pour l'année 2025, intégrer dans le plan de formation de l'établissement fin 2024

## **2. Pharmacie**

### **2.1. Présentation du service pharmacie**

Le service de la Pharmacie à Usage Intérieur se compose d'une assistante administrative, de quatre préparateurs en pharmacie et d'un pharmacien. Nos axes de travail sont structurés par le bon usage du médicament et des dispositifs médicaux autour du concept des 5B : dispenser le bon médicament (ou DM) au bon patient à la bonne voie au bon moment et à la bonne dose.

#### **a. Activités principales**

- Dispensation journalière individuelle nominative pour 170 lits d'EHPAD (Ernée) + 90 lits de sanitaire (63 lits de SMR et 27 lits de Médecine) et dispensation hebdomadaire individuelle nominative pour 26 lits d'EHPAD (Montenay)
- Expertise pharmaceutique clinique
- Préparation des doses à administrer avec reconditionnement et sur-étiquetage
- Actions de bon usage et mesures de prévention des risques (visites d'armoires)
- Dispensation globale de médicaments et dispositifs médicaux
- Gestion des produits de santé (Enregistrement des marchés, Commandes, Réception, Rangement des produits de santé)
- Gestion des prêts et emprunts de produits de santé
- Organisation de la logistique de la transfusion
- Prise de mesure des bas de contention
- Rétrocession de médicaments aux patients ambulatoires
- Gestion des vigilances sanitaires (pharmaco/matériel/réactovigilances) et événements indésirables
- Préparation des factures à la liquidation
- Logistiques pour les préparations magistrales sous-traitées
- Gestion des ressources humaines
- Participation aux instances de l'établissement (CME, CSIRMT, CLIN, CSTHv)

### b. Effectif

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Médecin	0,80
Préparateur en pharmacie	4,38
Adjoint administratif	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>6,18</b>

### c. Autres informations

- La certification de l'établissement a été réalisée par le HAS en début d'année 2024.
- Une visite de la pharmacie a été proposée pour tous les professionnels à raison de 8 séances de 1h en septembre 2024. 50 professionnels y ont assisté
- Retours d'expérience organisés par la qualité, méthode ALARM.

## 2.2. Activité de l'année

### a. Activité du service

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation 2023-2024</b>
Nombre d'unités reconditionnées	57 262	54 748	-5%
Nombre d'opérations de reconditionnement	361	351	-3%
Nombre de doses surétiquetées		84 929	-
Nombre d'opérations de surétiquetage		461	-
Nombre de prêts de produits de santé entre établissements	17	34	+100%
Nombre de préparations magistrales sous-traitées au CH Laval	14	17	+21%
Nb d'alertes descendantes médicaments transmises aux unités de soins/Nb total d'alertes descendantes diffusées par l'ANSM		8/24	-
Nombre de notifications de pharmacovigilance déclarées au CRPV	9	6 dont une erreur médicamenteuse sans effet indésirable, un cas non retenu et un défaut qualité	-34%
Nombre de demandes de renseignement au CRPV (info Med)		14 demandes de renseignement dont 2 ayant aboutis à une déclaration	-
Nombre de notification de matériovigilance déclarées à l'ANSM	6	9	+50%
Nombre de documents qualité révisés		53	-
Nombre de lignes de marché saisies		2 281	-
Nombre de lignes de commandes de produits de santé		4 292	-
Nombre de lignes de commandes / nombre de commandes		4 292/1 592	-

Nombre de lignes de références inventoriées		1 511	
% de références en écart d'inventaire		44.5%	
Nombre de jours de couverture de stock		1 mois dans 75% des cas voire 2 à 6 mois selon les références	
% de périmés		14.6%	
% d'audit de services réalisés		4/9 =44%	
Nombre de dotations révisées par an		20	
Nombre d'analyse pharmaceutique de niveau 2		100%	
Nombre de rétrocessions		80	
Nombre de lignes de médicaments rétrocédées		87	
Nb de patients - Rétrocessions	18	15	-17%

### b. Projets réalisés

- Aménagement des nouveaux postes de cueillette avec une DJIN informatisée avec Sillage pour tout l'établissement sans retranscription papier. Formalisation de l'étiquetage obligatoire en sanitaire.
- Arrêt des astreintes pharmacie par les préparateurs en pharmacie du CH Ernée au profit d'une astreinte par le CH Laval.
- Livret des équivalences acté en CME sur le modèle du livret des équivalences du CH Laval, Livret thérapeutique mis à jour avec les nouveaux marchés (monopole, matières premières)
- Enquêtes réalisées : ATIH achats et consommation de médicaments à l'Hôpital, CONSORES, CAQES

## **Chapitre IV. Activités Logistique, Technique et de Sécurité**

### **1. Services Logistique**

#### **1.1. Présentation du service**

##### **a. Activités principales**

Du magasinier responsable du service :

- Gestion des magasins produits alimentaires, produits d'entretien, diététique, vaisselle et changes.
- Saisie et passation des commandes magasin + certaines de la cuisine, gestion de la traçabilité. Réceptions physiques et informatiques, saisie des sorties de stocks, inventaires, dépouillement factures + réceptions pour la pharmacie, les services techniques, les services économiques...
- Animation et responsabilité du service logistique, planning mensuel, réunion hebdomadaire des services économiques, réunion des responsables...

Des agents logistiques du service :

Les quatre agents assurent le fonctionnement du service selon un roulement établi. Le rôle de ces agents est l'acheminement des repas, du linge, des chariots pharmacie, la gestion du circuit poubelle et la mise à disposition des biens dans les services en fonction de la demande.

##### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2023</b>
Responsable	1,00
Agent logistique	4,00
<b>TOTAL</b>	<b>5,00</b>

##### **c. Autres informations**

Depuis le début de l'année 2024, les agents logistiques assurent la livraison des repas et du linge résident pour le compte de l'EHPAD de Montenay et La Baconnière + le linge résidents de St Denis de Gastines.

#### **1.2. Activité de l'année**

##### **a. Activité du service**

En termes de réceptions

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Nb de réceptions - magasin général	382	385	-0,78%
Nb de réceptions - pharmacie	1694	1586	-6.37%
Nb de réceptions - blanchisserie	14	12	-14,28%

On constate une stabilité globale du nombre de réceptions sur l'année. Certainement dû au fait que Montenay soit rattaché administrativement au CH ERNEE depuis 2023.

De plus, le nombre de commandes passées est également dû à l'acquisition de matériel supplémentaire qui a été nécessaire du fait de la réflexion sur l'organisation des circuits de distribution

des repas (La Baconnière + Montenay) et linge (La Baconnière, Montenay et St Denis de Gastines) entamée en 2023 et mise en place en 2024.

#### Consommation des DASRI

Mise en œuvre d'indicateurs de suivi des déchets à risques avec un comparatif avec l'année 2021 :

	2023	2024	Variation
Poids/Année	768	676	-92

Pas de grosses évolutions non plus à constater en matière de consommation des DASRI qui est légèrement en baisse du fait des pratiques en place depuis quelques années maintenant.

#### **b. Projets réalisés**

L'un des objectifs de l'année a été de trouver une organisation cohérente au ramassage des biodéchets au niveau du secteur sanitaire/hôpital. Et ce afin d'être conforme à la réglementation en matière de développement durable. La collecte est donc assurée en bac par les agents du service à raison de deux fois par semaine avec réapprovisionnement en copeaux le cas échéant. Les bacs étant stockés dans les locaux poubelles des services et évacués à l'extérieur une fois plein (local poubelle centralisé).

Le projet de dématérialisation des commandes logistique (alimentaire, entretien, vaisselle) a été entamé en fin d'année pour un déploiement au cours du premier trimestre de l'année 2025. Le but étant d'éviter tout retard dans la transmission des commandes des services, mais également avoir des commandes qui reflètent mieux l'état des besoins des services car elles sont faites à partir des stocks existants. Cela permet également de remettre les feuilles de commandes à jour avec les produits réellement proposés.

## **2. Services Techniques**

### **2.1. Présentation du service**

#### **a. Activités principales :**

Le service technique a pour principale mission d'assurer le bon fonctionnement, la maintenance et la réparation des équipements. Il intervient souvent pour résoudre les problèmes techniques, garantir la sécurité, et optimiser l'utilisation des ressources techniques. En résumé, c'est le service qui veille à ce que tout fonctionne efficacement et sans interruption.

#### **b. Effectif**

Poste	Effectif 2024
Responsable	1,00
Agent des services techniques	3,84
<b>TOTAL</b>	<b>4,84</b>

#### **c. Autres informations**

- Nombre d'interventions en astreinte 2024 = 123 contre 140 en 2023.  
Soit un nombre d'appel en astreinte en diminution de 17 interventions à noter 10 interventions pour la maison de retraite des Ormeaux à la Baconnière identique à 2023.

## **2.2. Activité de l'année**

### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Nb d'interventions	3910	3189	-721
Nb de véhicules	2	2	0

Moins de tickets en 2024 mais des chantiers hors ticket GLPI (travaux d'été en MED C, ...)

### **b. Projets réalisés**

- Reprise carrelage office des Oliviers et cuisine (Ent BOISBOUVIER)
- Reprise jardinière EHPAD (Ent HEUDE)
- Alimentation électrique nouveaux séchoir (Ent EIFFAGE)
- Mise en service logicielle GLPI et réorganisation service technique en rapport avec GLPI
- Mise en place téléphone DECT les Glycines
- Installation d'ombrières photovoltaïques
- Installation de stores sur les fenêtres de l'accueil de jour (Ent LVR)
- Remplacement de la toiture véranda blanchisserie (Ent IDM)

### **c. Projet pour l'année à venir**

- Installation de 2 cabines de douche Baudet, chambre 203 aux Orangers et salle de bain commune Orangers aile A.
- Installation laves–bassins : deux aux lilas et trois aux Platanes avec aménagement des locaux.
- Remplacement des éclairages couloirs, salon et accueil de l'EHPAD des Glycines à Montenay.
- Mise en service des ombrières photovoltaïques et mise en service des bornes IRVE.
- Aménagement salle médecins de garde
- Réfection des sols des deux balcons EHPAD des Glycines à Montenay.
- Aménagement de l'esplanade de l'EHPAD des Platanes.
- Préparation de l'ancien SAS ambulance de l'hôpital en vue d'installer deux conteneurs frigorifiques.
- Fermeture de l'office de l'UHR.
- Mise en service de l'imprimante 3D.

## **3. Services Blanchisserie**

### **3.1. Présentation du service**

#### **a. Activités principales**

L'activité principale du service blanchisserie, est le traitement du linge résidents en interne et à d'autres établissement d'hébergement du territoire.

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Responsable	0,40
Agents de blanchisserie	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>5,2</b>

### **3.2. Activité de l'année**

#### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Kilos de linge traités (incluant la sous-traitance au CHNM)	225 398	229 582	+2%

#### **b. Projets réalisés**

- Marquage et traitement du linge résident de l'EHPAD de Saint Denis de Gastines depuis le 02/01/2024
- Distribution du linge résident en chariot à compartiment, pour l'EHPAD de La Baconnière au 01/01/2024 et de Saint Denis de Gastines au 25/04/2024
- Acquisition de 2 exosquelettes.
- Acquisition d'un 3 -ème séchoir
- Aménagement de la toiture de la véranda de la blanchisserie
- La mise en service du logiciel « Sasha » pour les traçabilités

### **3.3. Projet pour l'année à venir**

- La nomination d'un nouveau responsable blanchisserie
- Le marquage du linge des 30 nouveaux résidents du nouvelle EHPAD de La Baconnière
- L'achat de deux nouveaux Rolls pour le nouvelle EHPAD de La Baconnière
- Le changement de casiers et des étiquettes des résidents actuels et rajouter les nouveaux résidents et la modification informatique également.
- L'achat d'un 3 ème exosquelette.

## **4. Service restauration**

### **4.1. Présentation du service**

#### **a. Activités principales**

Le service cuisine dispose de 16 agents. Le service cuisine est ouvert 7 jour/7 toute l'année. Le service produit environ 750 repas par jour répartis de la manière suivante :

- 500 repas pour le Centre Hospitalier d'Ernée (Self compris),
- 52 repas pour l'EHPAD des Glycines (Montenay),
- 90 à 125 repas pour les repas à domicile,
- 98 repas pour l'EHPAD de La Baconnière.

Le service dispose depuis 2005 d'un agrément pour la réalisation et la vente de repas à l'extérieur.

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Responsable	1,00
Agents de cuisine	15,80
<b>TOTAL</b>	<b>16,80</b>

## **4.2. Activité de l'année**

### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Nombre de repas produits	235 231	261 656	+11%

### **b. Projets réalisés**

- Amélioration du service proposé au self (Achat d'une vitrine réfrigérée)
- Mise en place du nouveau marché produits surgelés UNIHA
- Amélioration des menus
- Suivi des produits en tension et anticipation des risques de rupture d'approvisionnement.
- Suivi de l'envolée des prix et réalisation des menus en conséquence.
- Mise en place de classeur de maintenance curative matériel de cuisine
- Amélioration du système d'étiquetage

## **4.3. Projet pour l'année à venir**

- Mise en place du SEPTOCHLORE pour la désinfection des fruits et légumes
- Mise en place d'un contrôle sur le suivi des cuissons de nuit
- Réorganisation du service en vue du nouvel EHPAD de La Baconnière (49 à 80 résidents)

## **5. Service bionettoyage**

### **5.1. Présentation du service**

#### **a. Activités principales**

L'activité principale du service de bionettoyage est d'assurer l'entretien des locaux communs de l'établissement.

L'entretien des chambres est réalisé par le personnel soignant, seul, le décapage des sols de celles-ci est assuré par les agents du bio nettoyage et aidé d'un agent des services de soins.

L'entretien des vitres est assuré par un prestataire extérieur.

Le service a été impacté par l'arrêt du responsable qui n'a pas été remplacé.

#### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Responsable	0,50
Agent d'entretien	6,39
<b>TOTAL</b>	<b>6,89</b>

## **5.2. Activité de l'année**

### **a. Activité du service**

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Variation</b>
Surfaces des locaux	16 613	16 613	Inchangée

### **b. Projets réalisés**

- Continuité du décapage des chambres de l'EHPAD.
- Suivi des traçabilités avec le logiciel « Sasha » sur PC, afin d'analyser les dysfonctionnements et prévoir faire des modifications si nécessaires.
- Remplacement/Mise à disposition d'un agent logistique et en blanchisserie (arrêts maladie)

### **5.3. Projet pour l'année à venir**

- Veille technologique sur les robots autonomes de lavage.
- Programmation d'un essai de décapage à l'eau et essai de monobrosse.

## **6. Sécurité incendie, prévention des biens et des personnes**

### **6.1. Présentation du service**

#### **a. Activités principales**

- Sécurité incendie
  - o Effectuer des rondes en journée (interne et externe),
  - o Formation du personnel aux risques incendie et à l'évacuation,
  - o Réalisation d'exercice incendie,
  - o Suivie des règles de sécurité lors de travaux,
  - o Accompagnement et suivie des prestataires lors des maintenances préventives et des visites réglementaires,
  - o Suivre du registre de sécurité et carnet sanitaire.
- Matériovigilance
  - o Assurer les premiers dépannages
  - o Accompagner et suivre les techniciens lors des maintenances préventives et curatives.
  - o Mise en service des dispositifs lors d'achat.

#### **b. Effectif**

Mme Evans qualifiée SSIAP 2 ainsi que les 4 agents du Service techniques en qualité de SSIAP 1.

### **6.2. Activité de l'année**

#### **a. Activité du service « Formation incendie »**

Formations initiales	7
Recyclage incendie	29
Exercice incendie	2

Pour un total de 256 agents formés aux risques incendie et à l'évacuation.

#### **b. Projets réalisés**

Participation au groupe de travail sur le développement durable.

### **6.3. Projet pour l'année à venir**

- Formation SSIAP 1 programmée pour un agent des services techniques.
- Poursuivre la formation du personnel et mettre en place des exercices trimestriels.

## **Chapitre V. Activité de ressources et de gestion**

### **1. Direction**

#### **1.1. Présentation du service**

##### **a. Activités principales**

La Direction assure la gestion et le pilotage stratégique de l'établissement, suivant la ligne de conduite inscrite dans le cadre du dialogue de gestion avec les autorités de tutelle, et l'écriture du projet d'établissement. C'est l'organe de gouvernance du CH, en lien avec les instances collégiales.

En outre, le service de la Direction mène des projets relatifs aux affaires générales et à la communication institutionnelle.

La direction d'un hôpital a pour mission première de piloter l'établissement et d'en garantir la qualité, la sécurité et la continuité des soins. Elle élabore et met en œuvre le projet d'établissement, en cohérence avec les politiques de santé publique et les besoins du territoire. Elle est responsable de la gestion financière et budgétaire, de la gestion des ressources humaines, de la politique d'investissement et de l'optimisation des ressources matérielles. Elle anime la gouvernance interne, en lien avec les instances médicales, soignantes, sociales et représentatives des usagers, et veille à associer les partenaires extérieurs (ARS, collectivités, associations). La direction impulse également les démarches qualité et gestion des risques, le développement durable, l'innovation organisationnelle et numérique, et accompagne les transformations des filières de soins. Elle joue enfin un rôle majeur dans l'attractivité et la fidélisation des professionnels, la communication interne et externe et la promotion du rôle social de l'hôpital sur son territoire.

##### **b. Effectif**

<b>Poste</b>	<b>Effectif 2024</b>
Directeur*	0,00
Attachée d'Administration	0,13
Assistante de direction	0,70
<b>TOTAL</b>	<b>0,96</b>

\*Le Directeur est mis à disposition par le Centre Hospitalier de Laval (établissement support de la direction commune) à hauteur d'1ETP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **1.2. Activité de l'année**

##### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Variation</b>
Nbre de réunions liées aux instances de gouvernance*	36	33	-3
Nombre de réunions dans le cadre du dialogue social	4	4	-
Nombre de dossiers d'autorisation déposés		2	+2

\* CSE/F3SCT (hors visites)/CME&Directoire/CSIRMT/CDU/CVS/Conseil de Surveillance

## b. Projets réalisés

- **Evolution de la gouvernance** : dans la continuité de l'effectivité de la Direction commune, en date du 01/09/2023, le recrutement par le CH Laval d'une directrice-adjointe, déléguée au CH Ernée, a pris effet au 01/01/2024. Cette stabilité de la gouvernance intervient dans un contexte de nombreux projets en cours :
- **Certification HAS** : l'établissement a accueilli en février 2024 les experts-visiteurs dans le cadre de la démarche de certification, faisant suite à une 1ère visite en 2022 qui avait abouti à une certification sous condition. Suite à cette visite, l'établissement a été certifié par la HAS en Juin 2024.
- **Contrôle sur pièces** : L'établissement a été sollicité par l'ARS pour répondre à un contrôle sur pièces. Les pièces fournies ont permis de déterminer des mesures correctives à mettre en œuvre.
- **Autorisations d'activité** :
  - o SSIAD : Obtention par l'ARS de 5 places de SSIAD personnes âgées supplémentaires, portant le capacitaire à 56 places.
  - o Médecine : Dépôt du dossier d'autorisation de médecine polyvalente en hospitalisation complète et partielle en Juillet 2024.
  - o SMR : Dépôt de dossier d'autorisation pour l'activité de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) en Hospitalisation complète et Partielle reporté à début 2025.
- **CPOM médico-social** : Le CPOM médico-social (nouveauté 2023 fait suite aux conventions tripartites), a été conclu avec les autorités en Juin 2024.
- **Projet d'Etablissement** : La démarche dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement a été réamorcée en 2024. La Direction a fait le choix de se faire accompagner par un cabinet extérieur dans le cadre de cette démarche.
- **Projet immobilier** : Le 1<sup>er</sup> semestre 2024 a été marqué par une pluralité de concertation avec les autorités de tutelles, pour faire valoir et ajuster le projet de réhabilitation/reconstruction de l'établissement. En novembre 2024, l'établissement a obtenu un avis favorable des autorités pour le volet médico-social. L'avis favorable des autorités de tutelles pour le volet sanitaire suivra en 2025.
- **Continuité des instances** : La Direction a procédé à l'organisation des élections pour le renouvellement des membres de la CME et de la commission de soins (CSIRMT). Le Président de CME a été réélu pour une durée de 4 ans.
- **Fonds de dotation des hôpitaux de la Mayenne** : En lien avec le GHT, une sensibilisation des entreprises du territoire sur la création du Fonds de dotation des hôpitaux de la Mayenne a été entreprise ; afin de présenter le projet retenu par le Fonds : le jardin thérapeutique à l'EHPAD. Cette démarche a abouti en décembre 2024 à un accord de financement du projet, à hauteur de 15 000€ par la Fondation Grand Ouest Maritime.
- **Démarche de création site internet** : La mise en place d'un Copil pour la création du site internet du CH a permis de réaliser une photothèque de l'ensemble des secteurs d'activités en Juin 2024, de déployer un nouveau logo en octobre 2024, et de rendre effective la mise en ligne du site le mois suivant.

### c. Projets pour l'année à venir



## 2. Service Qualité & Gestion des risques

### 2.1. Présentation du service

#### a. Activités principales

Le service qualité et gestion des risques a pour missions de :

- Garantir la mise en œuvre de la Politique Qualité et Gestion des Risques de l'établissement en pilotant de façon active le Programme d'Amélioration Continue de la Qualité et de la Sécurité des Soins (PACQSS) qui est retrouvé sous formation de plans d'actions
- Apporter un soutien méthodologique aux personnes ressources de l'établissement
- Assurer le relai entre la Commission Médicale d'Etablissement (CME), le Comité de Pilotage (COPIL Qualité) et l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre des plans d'actions
- Centraliser l'ensemble des éléments permettant le bon déroulement de la Certification pour le secteur sanitaire et de l'Evaluation pour le secteur médico-social
- Assurer la veille réglementaire et documentaire
- Gérer les demandes d'accès au dossier médical

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Ingénieur	0,95
Adjoint des cadres	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>1,95</b>

## 2.2. Activité de l'année

### a. Activité du service

	2023	2024	Variation
Nombre de sessions de formation qualité	4	4	
Nombre d'agents formés	19	29	
Nombre de documents mis à jour	161	232	
Nombre d'évènements indésirables déclarés	652	448	
Nombre de RETEX réalisé	9	14	
Nombre de café qualité animés	86	83	
Nombre de questionnaire de satisfaction saisi	285	249	
Nombre d'exercices organisés (cybersécurité, blanc, urgences vitales)	9	8	

### b. Projets réalisés

#### - Certification du secteur sanitaire

Lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 a eu lieu la visite de certification. Le résultat a été concluant puisque l'établissement a été certifié. Suite à l'annonce du résultat de la visite de certification, le service qualité a souhaité faire une restitution de celui-ci incluant les professionnels a été réalisée diffusion de la vidéo, les actions définies de celles-ci.



Résultat score global : 93.67%

Une fiche anomalie sur le critère 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque qui concerne le stockage de ceux-ci.

#### - Semaine Santé Sécurité Patient

Comme chaque année, le ministère chargé de la santé lance une campagne sur la sécurité des patients qui dure une semaine. A partir de l'année 2024, cette semaine est prévue pour Septembre. Ce changement de date n'a pas pu être anticipé comme le service qualité l'aurait souhaité compte tenu des activités de l'établissement. Pour l'année 2024, il a donc été défini de faire des petites actions en septembre et de maintenir la semaine en Novembre. Cette campagne est organisée avec la participation de tous les acteurs de santé volontaires, à tous les échelons territoriaux et dans les secteurs d'activité (ville, établissements sanitaires et médico-sociaux).

Chaque année, l'objectif de cette campagne est de promouvoir l'implication des patients, des personnes accompagnées, des usagers et des professionnels de santé autour de thématiques fortes en faveur de la sécurité des patients.

La semaine s'est déroulée en deux temps : Date nationale du 16 au 20 septembre 2024 (trop juste pour nous préparer) et du 25 au 29 novembre 2024, les thèmes suivants ont été proposés :

- Visite de la pharmacie

- Sensibilisation sur l'hygiène des mains avec la boîte à SHA
- Quiz « Urgences vitales »
- Animation sur les PPS (Projet personnalisé de soins)
- Sensibilisation sur les interruptions de tâches par vidéo
- Exposition d'affiches sur « Mieux communiquer pour mieux soigner »

- **Mise en place et organisations d'exercice de mise en situation**

Au cours de l'année 2024, différents exercices ont été mis en place sous forme d'Evaluation de Pratique Professionnel : Exercices incendie, Exercice de cybersécurité et exercices Urgence Vitale.

Ces différents exercices ont été organisés en collaboration avec des professionnels « métier » de ces thèmes

- **Déploiement du logiciel SASHA**

Le logiciel de traçabilité SASHA a été déployé à la fin de 1<sup>er</sup> semestre 2024 pour le service entretien puis au cours du 2<sup>ème</sup> semestre pour les services de soins. Ce logiciel permet de réaliser la traçabilité de l'entretien mais également des prises de températures (frigo, repas). Le déploiement de ce logiciel a été accompagné par la responsable qualité.

- **Formalisation des Evaluations de Pratiques Professionnelles**

Durant l'année 2024, un travail a été fait pour créer un rétroplanning des EPP à réaliser pour l'année N+1 pour que les pilotes puissent s'organiser de manière autonome. Un point avec chaque pilote a été fait pour présenter le rétroplanning de l'année 2025.

- **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**

Après chaque visite réalisée par les membres du F3SCT, le service qualité se charge de mettre à jour le DUERP, de l'intégrer dans le logiciel Ageval et de rédiger un plan d'action suite aux préconisations validées en instance. En 2024, 2 services ont été réalisés : Pharmacie et Blanchisserie.

### **2.3. Projets pour l'année à venir**

- **Certification du secteur sanitaire**

La prochaine visite de certification du secteur sanitaire aura lieu en Mars 2026. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 sera réalisé un état des lieux à partir du nouveau référentiel V2025 afin de définir les actions prioritaires à mettre en place et par quel pilote.

- **Evaluation du secteur médico-social**

La visite étant prévue en 2027, l'année 2025 va permettre de commencer progressivement la préparation en faisant un état des lieux sur les critères d'observation, de mettre en place les audits dossier et de réaliser un travail de compréhension de la grille « Accompagné traceur ».

- **Sensibilisation à la cybersécurité**

Afin de sensibiliser davantage les professionnels à la cybersécurité, le service qualité souhaite organiser une sensibilisation avec l'intervention d'un gendarme spécialisé dans la prévention.

- **Mise à jour du Plan Blanc en Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelle**

Le Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles (PGTHSSE) mentionné à l'article L.3131-7 du code de la santé publique prend en compte les objectifs opérationnels fixés dans le dispositif ORSAN.

L'élaboration du PGTHSSE s'impose à tous les établissements, le service qualité est chargé durant l'année 2025 de mettre à jour le Plan Blanc et de le mettre sous la forme du PGTHSSE.

- **Fiches missions en cas de crise d'origine Cyber**

Suite à l'exercice cybersécurité de Novembre 2024, il a été défini qu'il fallait mettre en place des fiches missions pour les membres de la cellule de crise. Durant l'année 2025, les hôpitaux de proximité du GHT 53 vont se réunir pour rédiger ces fiches missions avec l'accompagnement du RSSI GHT.

- **Evènements indésirables**

Pour compléter la sensibilisation sur la thématique des évènements indésirables, la charte de déclaration va être revue au cours de l'année 2025 pour qu'elle soit plus lisible et plus claire.

- **La démarche e-satis**

Afin de pouvoir recueillir davantage de retour de la part des patients suite à leur hospitalisation, le Centre Hospitalier d'Ernée souhaite s'intégrer dans la démarche e-satis. L'année 2025 va permettre de construire le circuit afin de mettre en place la démarche pour la fin de l'année.

- **Les rencontres sécurité**

Les rencontres sécurité qui seront réalisées sur le dernier trimestre 2025 dans les services de soins du secteur sanitaire permettront d'avoir des retours sur la sécurité des patients au plus proche du terrain et de pouvoir mettre en place des actions pertinentes.

## 2.4. Développement Durable

### a. Projets réalisés en 2024

- **Tri des déchets**

#### Biodéchets

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre d'une démarche structurée autour du tri à la source et de la valorisation des biodéchets, conformément aux obligations réglementaires.

Des bacs spécifiques ont été mis en place au niveau du self et dans les services de soins. Des difficultés ont été rencontrées pendant la période estivale dans les locaux déchets des services de soins.

Indicateurs	Ernée	Montenay
Biodéchets valorisés	10,7 Tonnes	2,1 Tonnes
Compost produit	8,2 Tonnes	1,6 Tonnes
Sol fertilisé	5 481 m <sup>2</sup>	1 083m <sup>2</sup>
Qualité du tri	2,9/3	3/3

#### Emballages

Du côté du tri des emballages, un test a été réalisé au sein de la pharmacie mais n'a pas abouti. Il a été mis en place au niveau des services administratifs.

- **Mobilité durable**

Un des axes de travaux du développement durable est le développement de la mobilité durable.

Durant l'année 2024, un questionnaire a été réalisé afin de faire un état des lieux des moyens de locomotion utilisés et également pour identifier les freins pour faire évoluer les pratiques vers une mobilité plus durable.

## b. Projets pour l'année à venir

### - Tri des déchets : Biodéchets

Pour l'année 2025, l'objectif est de revoir l'organisation logistique au niveau des biodéchets afin d'éviter les problèmes rencontrés lors de la période estivale 2024. Des tests avec des seaux vont être réalisés pour remplacer les bacs de 120L.

Modifier le circuit des biodéchets dans les services de soins afin d'éviter la prolifération de nuisibles.

### - Mobilité durable

L'objectif de l'année 2025 est de formaliser une feuille de route sur cet axe de travail en fonction des projets de la communauté de communes pour promouvoir les actions qui vont être mises en place.

### - Energie renouvelable

Dans une démarche de transition énergétique et de valorisation des surfaces existantes, l'établissement a engagé la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'EHPAD, soit une surface de 2 350 m<sup>2</sup> pour une puissance installée de 481 KWc. Ce qui équivaut à la consommation annuelle de 227 habitants. Ces structures, installées au-dessus des places de stationnement, remplissent une double fonction : protéger les véhicules des intempéries (soleil, pluie, grêle) et produire de l'électricité renouvelable via des panneaux photovoltaïques solaires intégrés.

Cette énergie verte sera utilisée en autoconsommation à la hauteur de 65% pour alimenter une partie des besoins énergétiques de l'établissement. Ce projet s'inscrit dans notre volonté de réduire notre empreinte carbone, tout en optimisant l'usage de nos infrastructures existantes

## 3. Service Finances et Admissions

### 3.1. Présentation du service

#### a. Activités principales

Le service des finances et des admissions réalise les missions suivantes :

- D'élaborer en lien avec les autres services, le budget prévisionnel pour l'ensemble des budgets de l'établissement, de le suivre (suivi budgétaire, décision modificative, virement de crédit...) et d'établir le compte financier,
- D'élaborer les tableaux de bord de reporting et la comptabilité analytique réglementaire (RTC),
- D'aider les instances et la direction à la prise de décision sur les projets,
- De répondre aux enquêtes réglementaires (SIH, ODT...),
- D'accueil physique et téléphonique des usagers,
- De gérer les admissions de patients et résidents,
- De suivre l'activité de la gestion des TV (facturation, suivi des télécommandes...)
- De réaliser la facturation des séjours de l'ensemble des secteurs de l'établissement (sanitaire et EHPAD) et le paiement de certaines factures.
- D'émettre les titres de recettes diverses pour l'établissement et l'encaissement des prestations (TV, téléphone, repas...).

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Responsable	1,15
Responsable adjoint	0,86
Agent d'accueil et d'admissions	3,86
<b>TOTAL</b>	<b>5,87</b>

### **c. Autres informations**

Le service des admissions prend en charge les admissions sur le secteur sanitaire et sur l'EHPAD avec des horaires d'accueil différents :

- Hôpital : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (pour répondre aux besoins des services),
- EHPAD : du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45.

### **3.2. Activité de l'année**

#### **a. Activité du service**

	<b>2023</b>	<b>2024*</b>	<b>Variation</b>
Nb de demandes de transports	1 155	980	-15%
Nb de journées de chambres individuelles facturées	5 865	5 495	-6%
Nb d'entrées réalisées (IEP) - Sanitaire	885	866	-2%
Nb d'entrées réalisées (IEP) - EHPAD	151	192	+27%

\* Fermeture d'un service de 13 lits sur l'ensemble de l'année 2024

#### **b. Projets réalisés**

- Visite de Certification HAS : en février 2024, le service admission a été sollicité dans le cadre des parcours traceurs
- Préadmission : mise en place d'un système de préadmissions pour les patients qui arrivent en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil dès janvier 2024.
- ROC : depuis mars 2024, l'établissement est en production sous surveillance avec des problèmes dans la mise en œuvre et l'intervention de nombreux partenaires pour la résolution de la situation (résolution en février 2025).
- Flux bidirectionnels Médiane/Sillage : Mise en œuvre à compter du deuxième trimestre avec des ajustements au fil de l'eau afin de garantir le bon fonctionnement du flux entre les deux logiciels.
- Amélioration message d'accueil téléphonique du standard : Le répondeur du standard a été revu et mis à jour notamment pour intégrer l'EHPAD de Montenay et une meilleure information des usagers et personnes externes à l'établissement
- Signalétique : Mise à jour de la signalétique extérieure de l'EHPAD et intérieure de l'accueil de l'hôpital (petit pas pour orienter les visiteurs)
- PAI/PPI Projet réhabilitation : Dépôt et validation du projet entre fin 2024 et début 2025 avec des travaux intermédiaires afin de mettre le projet en adéquation avec les attendus du CD 53 et l'ARS Pays de La Loire

## 4. Secrétariat Médical & Information Médicale

### 4.1. Présentation du service

#### a. Activités principales

Le service du secrétariat médical et de l'information médicale réalise les missions suivantes :

- Tenue à jour des dossiers des patients (enregistrement, classement, archivage, ...),
- Traitement des courriers médicaux et envoi du courrier de sortie,
- Mise à jour d'un fichier Excel « ARCHIVES DOSSIERS ACTIFS » et enregistrement de la date du dernier séjour à la sortie d'hospitalisation d'un patient,
- Participation à l'identitovigilance en vérifiant les informations administratives saisies sur le logiciel métier,
- Participation à la gestion des demandes extérieures d'accès au dossier médical d'un patient selon une procédure établie au sein de l'établissement,
- Référente de l'archivage des dossiers médicaux,
- Codage des séjours PMSI des services de Médecine et SSR avec l'envoi des données mensuellement selon la réglementation en vigueur (séjour en Médecine et RHA en SSR),
- Optimisation du codage des séjours par le biais d'une revue des dossiers en fonction des disponibilités du service.

#### b. Effectif

Poste	Effectif 2024
Assistante Médico-Administrative (FF TIM SSR)	1,00
IDE (FF TIM MCO)	0,40
Assistante Médico-Administrative	0,88
Archiviste	0,70
<b>TOTAL</b>	<b>2,98</b>

Un poste d'archiviste médicales a été créé courant 2024 pour un agent en reclassement et suite à un besoin dans le cadre de l'aménagement du local de l'EHPAD qui nécessite un très grand tri et de la destruction de documents.

#### c. Autres informations

L'année 2024 a permis de continuer le nettoyage des archives médicales avec la destruction de dossiers (55 grandes boîtes) en cours d'année conformément à la réglementation en vigueur.

### 4.2. Activité de l'année

#### a. Activité du service

	2023	2024*	Variation
Nb de séjours codés MCO	460	448	-3%
Nb de RH codés SMR	2 971	2 557	-14%

\*En 2024, un service de 13 lits de SMR a été fermé sur l'ensemble de l'année.

#### b. Projets réalisés

- Déploiement de l'envoi dématérialisé LIFEN à compter de janvier 2024 (atteinte des cibles HOPEN'1)

- Début du nettoyage du local des archives médicales dans le local d'EHPAD (réaménagement du local)

#### **4.3. Projet pour l'année à venir**

- **Poursuite du travail de nettoyage des archives médicales**

Le service va continuer le tri et le suivi des archives médicales avec notamment le secteur de l'EHPAD qui nécessite un travail minutieux de recherche et d'organisation avec notamment la séparation du volet sanitaire et médico-social et le rangement de ceux-ci.

- **Organisation de la lettre de liaison**

Un travail va être amorcé afin d'améliorer la conformité et la transmission de la lettre de liaison avec la rédaction d'un plan d'actions en lien avec le corps médical. Un état des lieux va être réalisé début 2025 avec un objectif d'amélioration de celle-ci d'ici début 2026 (visite certification HAS).

### **5. Service Ressources Humaines**

#### **5.1. Présentation du service**

##### **a. Activités principales**

Le Service Ressources Humaines assure la gestion d'environ 350 professionnels au CH d'Ernée et il a pour mission :

- d'assurer à l'établissement la disponibilité des bonnes ressources (en nombre et en compétence) au bon endroit et au bon moment dans le respect des budgets alloués,
- d'assurer la mise en œuvre et le respect des réglementations de la Fonction Publique Hospitalière, du code de la santé publique et des textes divers concernant le personnel,
- de participer et de veiller à l'amélioration des organisations et des conditions de travail,
- d'assurer la Formation continue des personnels et le développement des compétences.

##### **b. Effectif**

<b>Postes</b>	<b>Effectif réel 2024</b>
Responsable RH	1,00
Gestionnaires RH	3,27
<b>TOTAL</b>	<b>4,27</b>

#### **5.2. Activité de l'année**

##### **a. Activité du service et projets réalisés**

Pour les données établissements (ex : absentéisme), se référer au bilan social RSU.

<b>Projet/objectif</b>	<b>Commentaires</b>
<b>Recrutements</b>	70 professionnels reçus en entretien. Des candidatures IDE qui se font encore rares.
<b>Suivi de l'intégration des nouveaux professionnels</b>	Réunion formation annuelle pour les emplois d'été. Questionnaire de satisfaction envoyé aux nouveaux professionnels tous les trimestres. Mise à jour du livret d'accueil.
<b>Poursuite de l'étude de carrières et effectifs pour plan de mises en stage ou concours</b>	En 2024, 20 mises en stage réalisées et 4 promotions ; organisation de 3 réunions d'informations à destination des stagiaires

Projet/objectif	Commentaires
<b>Campagne d'évaluation professionnelle</b>	Accompagnement des cadres renforcé avec la mise à disposition de nouveaux outils de suivi (fiches mémo, fichiers de suivi excel), formation des nouveaux cadres à l'outil Gesform. Enquête satisfaction auprès de l'encadrement et réunion de lancement reconduites
<b>Règles de gestion du temps</b>	Mise à jour des fiches CET et ASA.
<b>Gestion des Comptes Épargne Temps</b>	Augmentation du nombre de dépôt CET (70 en 2024 et 58 en 2023)
<b>Discipline</b>	Gestion d'une procédure disciplinaire et traitement en paie et carrière de l'exclusion définitive d'un agent
<b>Gestion des stages</b>	106 conventions de stage (141 en 2023) Accueil d'une stagiaire au service RH en juin 2024
<b>Suivi des dossiers en protection sociale et handicap</b>	À nouveau en augmentation : 36 dossiers AT, 15 suivis dossiers MP, 8 suivis dossiers longue maladie, 13 suivis TPT, 2 reclassements pour inaptitude physique, 10 suivis dossiers ATI, 1 agent en période de préparation au reclassement. Au total 85 dossiers en 2024. Suivi médical des agents : une augmentation du nombre d'agents vus par le médecin du travail en 2024 - 257 convocations à la visite médicale auprès du médecin du travail et 48 vaccinations de professionnels contre la grippe Handicap et maintien dans l'emploi : accompagnement d'un agent à une formation lecture labiale, 2 aménagements de postes, une étude ergonomique, un dossier de demande d'aide du FIPHFP, 3 nouveaux dossiers RQTH
<b>Poursuite de la sécurisation du processus paie</b>	Mise en place contrôle trimestriel de la NBI et rédaction de la procédure, Nombre de traitement des demandes d'indemnisation des Heures supplémentaires constant par rapport à 2023
<b>Poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)</b>	Correction 257 agents en anomalies CNRACL en janvier 2024 suite modification taux de cotisations CNR. Mise en œuvre DSN évènementielles (attestation arrêt de travail, France Travail, prélèvement à la source) Régularisation contribution CGOS suite modification taux et base de contribution. Mise en œuvre DSN à destination du CGOS
<b>Gestion des retraites</b>	Diminution du nombre de départ en retraite (9 en 2023 et 7 en 2024) dont un départ pour invalidité en 2024. Mise en œuvre retraite progressive (2 dossiers traités et plusieurs simulations réalisées)
<b>Intégration à Ageval de documents RH pour fiabilisation processus</b>	+ 5 documents RH dans Ageval = 60 au total
<b>Progressivement intégration des fiches/profil de poste dans Ageval</b>	+10 fiches de postes = 30 au total
<b>GPMC</b>	Mise à jour de la cartographie des métiers avec l'ANFH
<b>Réformes statutaires</b>	MAJ des carrières des IDE suite au droit de remords, mise en place de la NBI pour les ASH affectés en EHPAD, mise en œuvre du changement des modalités d'exercice en temps

<b>Projet/objectif</b>	<b>Commentaires</b>
	partiel, étude du décret de reclassement des ingénieurs hospitaliers, automatisation de courrier d'information suite aux 1ères demandes d'exercice à temps partiel
<b>Groupe RH GHT</b>	Participation à toutes les réunions avec proposition des points à mettre à l'ordre du jour et travaux d'harmonisation de certains process.
<b>Groupe Formation GHT</b>	Intégration du recueil GHT sur Gesform. Augmentation forte du nombre d'actions mutualisées avec le GHT (10 en 2023 et 22 en 2024).
<b>Politique études promotionnelles (EP)</b>	En 2024 : 4 départs en formation EP (3 AS et 1 IDE) 7 agents diplômés (1 IDE, 5 AS, 1 secrétaire médicale) 1 transfert formation IDE (changement d'Ets et d'IFSI)
<b>Plan de formation</b>	Augmentation de 3 % de l'enveloppe plan en 2024 par rapport à 2023 (67 thématiques en 2023 et 81 en 2024)
<b>Sensibilisation à la cybersécurité</b>	Participation à l'exercice cyberattaque
<b>Préparation de la visite de certification/démarche qualité</b>	Mise à jour et formalisation de procédures, participation aux cafés qualité
<b>Plan d'action QVCT</b>	Pilotage de la démarche, ; espaces de discussions et COPIL pour rédaction du plan d'action et de la charte QVCT
<b>Participation aux projets institutionnels</b>	Participation de l'équipe RH aux groupes de travail projet établissement, site internet, réhabilitation, développement durable, QVCT, etc Mise à jour des listes pour les élections CSIRMT.
<b>Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels</b>	Avec le service qualité, intégration progressive dans Ageval des mises à jour du DUERP
<b>Formation continue des professionnels du service RH</b>	Formation actualités RH, retraite, planning et gestion du temps de travail, divers webinaires (réglementation de la PPR, l'accueil d'un apprenti dans la FPH, webinaire sur les trous statutaires, webinaire sur la gestion du CITIS, risque contentieux imputabilité, interruption de tâches, le handicap les maladies chroniques évolutives, dispositif CREP), recyclage incendie.

## 6. Service économique et logistique

### 6.1. Présentation du service

- Gérer les travaux, les investissements et les achats hors pharmacie de l'hôpital dans le respect des crédits autorisés et des délais impartis, tout en animant les relations avec les fournisseurs, les clients et la Trésorerie Publique.
- Planifier, organiser et optimiser les tâches nécessaires à la passation d'une commande jusqu'au paiement. Les agents du service sont supports aux services annexes au quotidien.
- Editer, vérifier et informer sur les états comptables
- Gérer les Services Généraux.
- Recenser, analyser, chiffrer les demandes émanant de l'état des besoins des services

### a. Effectif

Poste	Effectif 2024
Responsable	0,65
Adjoint des cadres	1,00
Gestionnaire SE	2,00
<b>TOTAL</b>	<b>3,65</b>

### b. Formation

- Adjoint des cadres : Adaptation à l'emploi adjoint des cadres, Les fondamentaux des marchés publics, AFGSU Recyclage, Sécurité incendie Flash, Gestes d'urgence, Restitution baromètre social
- Gestionnaires SE : Initiation aux marchés publics, Outlook initiation, Les fondamentaux des marchés publics, Sécurité incendie Flash, Restitution baromètre social

### c. Participation aux groupes de Travail

- Groupes de travail suivants : Réhabilitation, Commission de menu, Commission de nutrition, CSE, Développement durable, Baromètre social

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la fonction achat est de la responsabilité du GHT sous l'autorité du Directeur Territorial des Achats, Monsieur MOUTEL.

Depuis 2023 le suivi du dossier travaux relatif au projet de reconstruction de l'EHPAD de La Baconnière est assuré par le CH Ernée.

Les missions assurées par les services économiques dans ce cadre sont :

Mission	Quotité de temps	Assurée par
Référent Achat	4.75%	Y. BOUVIER
Acheteur contrats de maintenance et bâtiments	20%	Y. BOUVIER
Suivi du projet de reconstruction de l'EHPAD de La Baconnière	15%	Y BOUVIER
Référent Achat	0.125%	S LERAY

### 6.2. Activité de l'année

#### - Nombre de liquidations

	2023	2024	Variation
Liquidations / commandes	8814	8221	-593 / -6,7%

#### - Evolution des enregistrements des marchés dans ELAP :

	2023	2024	Variation
Enregistrement des marchés ELAP MARCHES	207	395	+188 / +91%

- Facilite le traitement des données GHT, la transmissions des données à la DGFIP, partage d'information service.
- Réflexion « gain temps » en mutualisant cette saisie via une GEF commune

### **a. Projets réalisés**

- Lancement des groupes de travail relatif au projet de réhabilitation du CH Ernée et participation active des agents.
- Suivi du dossier travaux relatif au projet de reconstruction de l'EHPAD de La Baconnière. Révision des pièces techniques et mise au point des CCTP pour générées des économies lors de la seconde consultation, suivi des travaux
- Développement des pièces justificatives dématérialisées ELAP Commandes (devis fiche technique, mail de demande...)
- Utilisation de E-CARNET, logiciel de suivi des contrôles réglementaires
- Mise en place du tri des biodéchets
- Poursuite de la mise en place de la sécurisation des locaux avec serrures à badges, identification et sectorisation sur ARD
- Stabilisation de l'organisation et suivi du traitement du linge des résidents (La Baconnière) et l'activité restauration (La Baconnière)
- GEF – Obligation dès la commande de la saisie de la nomenclature Achat

### **Top 5 fournisseurs par famille d'achats :**

top 5 fournisseurs par nomenclature Achats 2024	Fournisseur	Somme de Mandaté TTC
✉ HOTELLERIE	CHINM MAYENNE TRESORIER PPAL	350 081,92 €
	PRO A PRO	94 064,91 €
	PRO A PRO SAINT GILLES	90 342,50 €
	POMONA PASSION FROID	83 154,23 €
	HARTMANN PAUL LABORATOIRES	77 583,27 €
<b>Total HOTELLERIE</b>		<b>695 226,83 €</b>
✉ Travaux, fournitures et prestations techniques et énergies	ENGIE	252 882,59 €
	UGAP AGENCE COMPTABLE	235 309,86 €
	MAINE ATELIERS	46 202,92 €
	GERAULT	45 652,17 €
	IDM - INSTALLATION DEPANNAGE MENUIS	43 160,74 €
<b>Total Travaux, fournitures et prestations techniques et énergies</b>		<b>623 208,28 €</b>
✉ PRESTATIONS GENERALES	SOFAXIS - RELYENS	166 362,85 €
	CH LAVAL TRESORIER PAYEUR	104 908,10 €
	CARRE KINE	29 633,50 €
	CHINM MAYENNE TRESORIER PPAL	23 100,31 €
	SIEL BLEU ASSOCIATION	13 590,00 €
<b>Total PRESTATIONS GENERALES</b>		<b>337 594,76 €</b>
✉ Informatique	CHEOPS TECHNOLOGY	52 050,18 €
	LAFI	46 433,52 €
	PROVECTIO	46 230,77 €
	HEXATEL - GROUPE TC	33 389,39 €
	ELAP	29 501,24 €
<b>Total Informatique</b>		<b>207 605,10 €</b>
✉ TRANSPORTS & VEHICULES	AMBULANCE GORRONNAISE	104 148,23 €
	AMBULANCES ERNEENNES	33 591,50 €
	AMBULANCES LANDIVYSIENNES	25 224,04 €
	FRAIKIN	19 420,89 €
	SUPER U ERNEDIS	16 542,83 €
<b>Total TRANSPORTS &amp; VEHICULES</b>		<b>198 927,49 €</b>
✉ EQUIPEMENTS GENERAUX	UGAP AGENCE COMPTABLE	62 759,82 €
	BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	42 489,25 €
	ARIO FRANCE SAS	29 726,21 €
	GIP RESAH IDF	25 522,83 €
	SCLESSIN PRODUCTIONS	18 964,38 €
<b>Total EQUIPEMENTS GENERAUX</b>		<b>179 462,49 €</b>
✉ MEDICAMENTS	PHOENIX OCP	46 697,12 €
	VIATRIS SANTE	15 424,16 €
	BRISTOL MYERS SQUIBB	14 125,03 €
	ARROW GENERIQUES	11 498,58 €
	NOVARTIS PHARMA	9 881,09 €
<b>Total MEDICAMENTS</b>		<b>97 625,98 €</b>
✉ DISPOSITIFS MEDICAUX	MEDLINE INTERNATIONAL FRANCE SAS	27 637,93 €
	EFS CENTRE-PAYS DE LA LOIRE	13 932,40 €
	ABBOTT DIABETES CARE	13 579,89 €
	URGO	13 341,75 €
	BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	9 937,45 €
<b>Total DISPOSITIFS MEDICAUX</b>		<b>78 429,42 €</b>
✉ LABORATOIRES	CERBALLIANCE (BOLARIS)	54 708,22 €
	SILLIKER MERIEUX NUTRISCIENCES ACM	2 876,44 €
	BIOSYNEK	1 620,00 €
	EFS CENTRE-PAYS DE LA LOIRE	1 111,00 €
	SYNLAB NORMANDIE MAINE	566,14 €
<b>Total LABORATOIRES</b>		<b>60 881,80 €</b>
✉ BIOMEDICAL	AIR LIQUIDE SANTE FRANCE	14 120,70 €
	BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	9 326,39 €
	LINDE FRANCE	6 856,54 €
	BIOMESNIL MEDICAL	3 093,97 €
	UGAP AGENCE COMPTABLE	1 496,19 €
<b>Total BIOMEDICAL</b>		<b>34 893,79 €</b>
✉ achat ght	CH LAVAL GHT	17 899,49 €
<b>Total achat ght</b>		<b>17 899,49 €</b>
✉ EQUIPEMENTS et FOURNITURES GENERALES	UGAP AGENCE COMPTABLE	2 770,45 €
	PRINTERRE	2 659,68 €
	OVOL	2 297,80 €
	ETICONFORM	1 994,40 €
	IMPRIMEREE CREATION	1 770,00 €
<b>Total EQUIPEMENTS et FOURNITURES GENERALES</b>		<b>11 492,33 €</b>

### 6.3. Projet pour l'année à venir

- Réhabilitation de l'hôpital et de l'EHPAD
  - o Validation du projet par les instances
  - o Validation du programme détaillé
  - o Lancement du concours de MOE pour le projet de réhabilitation
- Suivi des travaux de l'EHPAD de la Baconnière
- Réorganisation des circuits logistiques et magasin, redéfinition des fiches de poste et des missions
- Poursuite des projets en cours